GUIDE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION MOTORISATION POUR PORTE DE GARAGE

GUIDE
À CONSERVER
NOTICE ORIGINALE

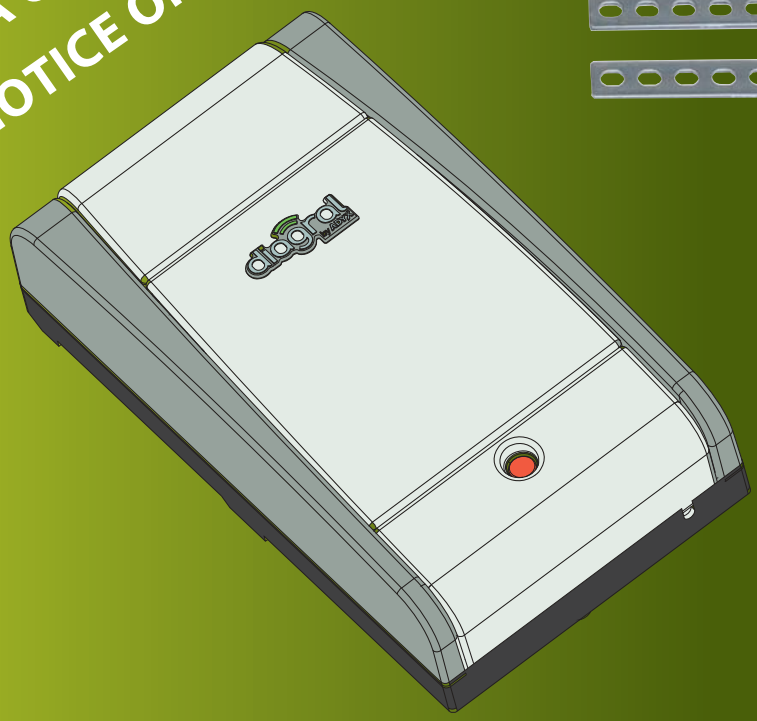

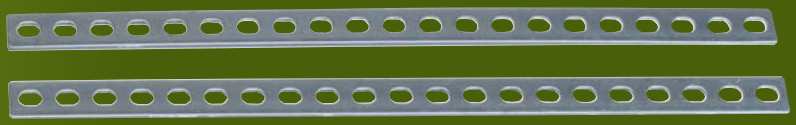

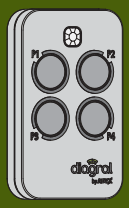

DIAG03MGF

diagral by ADYX

Sommaire

1. Précautions de sécurité 3

2. Présentation de la motorisation 4
2.1 Préconisation d'emploi de la motorisation 4
2.2 Description de la motorisation 4
2.3 Composants de la motorisation 5
2.4 Accessoires en option 5

3. Opérations préliminaires à l'installation 6
3.1 Vérification préliminaire du bon état de la porte de garage 6
3.2 Enregistrement du numéro de série 7
3.3 Outillages et matériels nécessaires au montage de la motorisation (non fournis) 7
3.4 Installation standard 8
3.5 Câbles électriques à prévoir 8

4. Installation 9
4.1 Assemblage du rail de guidage 9
4.2 Installation du rail de guidage 11
4.3 Installation de la patte de fixation de la porte 15
4.4 Installation du moteur 16
4.5 Installation des photocellules (en option) 18
4.6 Installation du clavier, du sélecteur à clé (en option). 19

5. Câblage 20
5.1 Description de la carte électronique de commande.. 20
5.2 Installation du récepteur radio 21
5.3 Câblage d'une antenne raccordée (en option) 21
5.3.1 Câblage d'une antenne raccordée 21
5.4 Câblage des photocellules (en option) 22
5.5 Câbles du sélecteur à clé (en option) 22
5.6 Câblage d'un clavier à code (en option) 23

6. Alimentation 24
6.1 Alimentation 230 V 24
6.2 Branchement de la batterie de secours 24
6.3 Mise sous tension 230 V 24
6.3.1 Première mise sous tension 24
6.3.2 Remises sous tension successives 24
6.4 Programmation de la course 25
6.5 Alignement des photocellules (en option) 26

7. Programmation 27
7.1 Programmation des options de fonctionnement 27

8. Utilisation du système 28
8.1 Utilisation de la télécommande 28
8.2 Apprentissage d'une télécommande 28
8.3 Apprentissage des moyens de commande 29
8.4 Réinitialisation des moyens de commande (Remise à Zero) 30

9. Fermeture du boîtier 30

10. Déverrouillage de l'automatisme 31

11. Fonctionnement du système 32
11.1 Fonctionnement de la porte en mode Semi- Automatique (EP) 32
11.1.1 Programmation en mode de fonctionnement semi-automatique 32
11.2 Fonctionnement de la porte en mode Automatique (AP) 33
11.2.1 Fonctionnement automatique 33

12. Mise en fonction 33

13. Maintenance 34
13.1 Entretien 34
13.2 Changement de la lampe de courtoisie 34
13.3 Changement des piles de la télécommande 34
13.4 Recommandations pour l'entretien 34
13.4.1 Graissage 34
13.4.2 Nettoyage 34
13.4.3 Remplacements 34
13.5 Registre d'entretien 35

14. Caractéristiques 37

15. Déclaration CE de Conformité 37

16. Garantie 38

1. Précautions de sécurité

A lire attentivement avant la pose de votre automatisme.

Pour la sécurité des personnes, il est important de suivre toutes les instructions à la lettre. Une installation non conforme ou un usage inapproprié du produit peut entraîner de graves conséquences pour les personnes. Cette motorisation a été conçue pour l'utilisation indiquée sur cette notice. Toute autre utilisation pourrait compromettre son efficacité et représenter une source de danger.
Cette motorisation ne peut pas être installée :

- sur une porte de garage équipée d'une porte piétonne.
- sur une porte de garage qui ne répond pas aux caractéristiques préconisées (cf. : Paragraphe «2.1 Préconisation d'emploi de la motorisation», page 4). Éviter toute autre utilisation.
  Avant l'installation de l'automatisme, vérifier que le porte de garage à motoriser est en bon état (cf. : Paragraphe «3.1 Vérification préliminaire du bon état de la porte de garage», page 6).
- Ne modifiez pas les supports de montage fournis. Lorsque les supports de montage ne sont pas fournis, utiliser uniquement les supports de montage recommandés.
- Utiliser exclusivement des pièces et composants d'origine Diagral by ADYX.
- Diagral by ADYX décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement de la motorisation en cas d'utilisation de composants d'une origine autre que Diagral by ADYX.
- La plage de température dans laquelle l'automatisme doit être utilisé est indiquée sur la plaque signalétique; vérifier que la température ambiante prévue à l'endroit où il est installé est compatible.
- Le niveau sonore (pression acoustique) produit par le fonctionnement du produit est inférieur à 70 dB (A).

Conserver soigneusement cette notice pour toute consultation ultérieure.
Ces instructions sont également disponibles sur le site web : www.diagral.fr

Sécurité électrique
Le système exige nécessairement la présence :

- d'une alimentation secteur protégée par un disjoncteur ou un fusible 10 A capable de couper toutes les phases. Vérifier la présence d'un disjoncteur différentiel de 30 mA sur votre tableau électrique.
- du système de mise à la terre. L'efficacité de la mise à la terre doit être vérifiée par un personnel qualifié.

Sécurité des personnes
Tenir à l'écart des enfants tous les matériaux d'emballage (plastique, polystyrène, etc.)
Avant d'actionner la porte, s'assurer que personne ne se trouve dans son rayon d'action.
Empêcher à quiconque, adultes ou enfants :

- de jouer avec la porte,
- de grimper ou de se faire tirer par la porte en mouvement. Ce comportement pourrait compromettre la stabilité et l'intégrité de la porte de garage et entraîner un grave danger pour les personnes.

Empêcher les enfants d'utiliser :

- les systèmes fixes d'activation de la porte (claviers à code, sélecteurs à clé, etc.) qui doivent être installés à une hauteur interdisant l'accessibilité aux enfants ;
- les télécommandes qui ne doivent pas être laissées à leur portée.

L'utilisation de la porte par des enfants de plus de 8 ans ou des personnes ayant des capacités (physiques, sensorielles ou mentales) réduites, ou n'ayant pas d'expérience ou de connaissance du dispositif ne peut se faire que sous la supervision d'un adulte qui soit responsable de leur sécurité. Ces personnes devront également avoir été spécifiquement instruites sur l'utilisation de l'automatisme en toute sécurité et avoir compris les risques qui en découlent.

Recommandations

- Ne pas procéder à des modifications ou réparation des composants de la motorisation. L'utilisateur doit s'abstenir de faire toute tentative de réparation pour remédier à un défaut.
- Examiner fréquemment le porte et la motorisation pour s'assurer que tout soit en ordre. Contrôler qu'il n'y ait pas de signes d'usure anormale, de desserrement des boulons de fixation du moteur. Ne pas utiliser la porte si des réparations sont nécessaires.
- Il est indispensable d'effectuer les opérations d'entretien périodique indiquées (cf. : Chapitre «13.1 Entretien», page 34).

ATTENTION

- **Couper l'alimentation secteur 230 V et déconnecter la batterie de secours avant toute intervention sur la motorisation ou sur la porte. Cela inclut toutes les opérations de nettoyage, d'entretien ou de remplacement d'une pièce ou d'un composant.**
- **Toutes les interventions ou réparations non décrites dans ce guide d'installation ne sont pas autorisées .**

2. Présentation de la motorisation

2.1 Préconisation d'emploi de la motorisation

La Motorisation pour porte de garage permet d'automatiser des portes de garages sectionnelles mesurant jusqu'à 5m de largeur et 2,5m de hauteur. Des rails spécifiques permettent de motoriser des portes jusqu'à 3,8m de hauteur.
La Motorisation peut également être installée sur des portes basculantes débordantes sous réserve d'une installation par un professionnel pour des raisons de sécurité. Seulement des portes basculantes débordantes mesurant jusqu'à 2,5m de largeur et 2,4m de hauteur. sont admises.

ATTENTION
• L'automatisme est conçu pour contrôler l'accès des véhicules. Éviter toute autre utilisation.

La Motorisation pour porte de garage est prévu pour être installé sur une porte de garage à ouverture verticale tel que décrit dans ses spécifications techniques et instructions d'installation pour constituer un produit motorisé et automatisé couvert par la Directive Machine 2006/42/CE.
Il est fondamental de suivre correctement la procédure d'installation et les conseils d'utilisation afin d'obtenir une porte automatisée efficiente et sûre.

Cette motorisation a été conçue pour l'utilisation indiquée sur cette notice. Toute autre utilisation pourrait compromettre son efficacité et représenter une source de danger.
Il est recommandé de respecter les limites de fréquence d'utilisation et de température indiquées dans les spécifications techniques (cf. : Chapitre 14, page 37).
N'effectuer aucune modification qui ne soit pas mentionnée dans cette notice.
Ne pas installer la motorisation pour des usages différents de ceux qui sont indiqués.
Lire attentivement le guide d'installation avant de commencer le montage de la motorisation.
Conserver la notice pour toute consultation ultérieure.

Pour la fixation, utiliser les accessoires fournis ou des systèmes de fixation (vis, chevilles, etc.) adaptés au type de support et aux contraintes mécaniques exercées par l'automatisme.

Vérifier que la porte sectionnelle est conforme aux normes EN12604 et EN12605

Contrôler que la porte est correctement équilibrée, en parfait état de marche et munie d'arrêts mécaniques en ouverture.
Si le câble d'alimentation de la Motorisation pour porte de garage est endommagé, celui-ci doit être remplacé par une personne qualifiée.
La Motorisation pour porte de garage n'exige pas le remplacement périodique de pièces.

ATTENTION
• Le bon fonctionnement et les caractéristiques décrits dans ce guide d'installation ne peuvent êtres obtenus qu'avec des accessoires et des dispositifs de sécurité Diagral by ADYX.

Diagral by ADYX décline toute responsabilité en cas d'utilisation impropre ou autre que celle à laquelle la motorisation est destinée.
Diagral by ADYX décline toute responsabilité en cas de non respect des consignes de montage et de toutes les préconisations stipulées dans la notice.
La Motorisation pour porte de garage peut être installée sur des portes basculantes débordantes.
De part le danger représenté par ce type de porte l'installation doit être réalisée par un professionnel.

2.2 Description de la motorisation

Lors du déballage, vérifier le contenu de la motorisation : tous les composants doivent être présents et en bon état (cf. : Paragr. 2.3).

ATTENTION
• Retirer les emballages et les jeter dans les conteneurs appropriés.
• Tenir les emballages hors de portée des enfants, pour empêcher tout risques d'étouffement .

La motorisation **(alimentée en 230 V)** comprend un moteur alimenté en 24 Vdc, une carte électronique, installée à l'intérieur du moteur et une lampe de courtoisie, montée au plafond.
La carte électronique de commande est conçue pour piloter des automatismes de porte de garage, avec une puissance maximum absorbée de 440 W.
Le moteur irréversible assure le blocage mécanique de la porte en fermeture, il n'est pas nécessaire d'installer une serrure.
Le moteur est de plus équipé d'un dispositif électronique de détection d'obstacle évitant les risques d'écrasement ou de soulèvement.
Un dispositif de déverrouillage manuel permet de manoeuvrer la porte en cas de nécessité (cf. : Paragraphe «9. Déverrouillage de l'automatisme»).
La motorisation inclut 2 télécommandes.
La batterie de secours (en option) assure l'alimentation de l'automatisme en cas de coupure du secteur.
Les photocellules (en option) permettent de limiter le risque de contact d'un obstacle avec la porte en mouvement en empêchant la fermeture de la porte si un obstacle est présent dans la zone qu'elles protègent.

ATTENTION
• Le bon fonctionnement et les caractéristiques décrits dans ce guide d'installation ne peuvent êtres obtenus qu'avec des accessoires et des dispositifs de sécurité Diagral by ADYX.

2.3 Composants de la motorisation

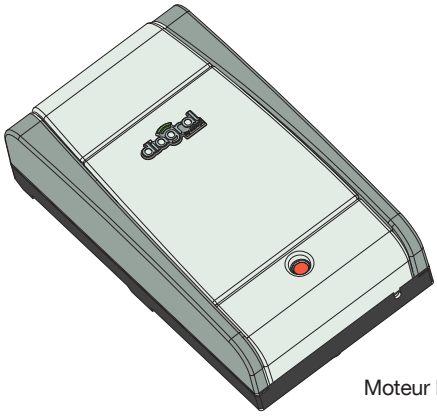

Moteur DIAG04MGF

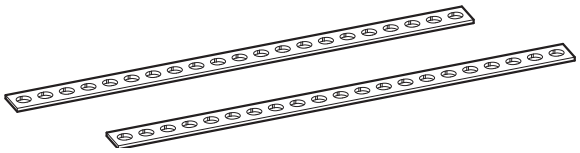

Barres d'attaches

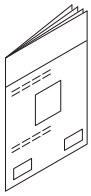

Guide d'installation
532024

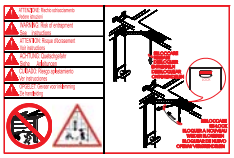

autocollant
d'avertissement

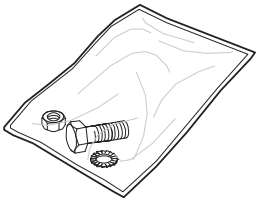

Sachets
(vis, écrous,
rondelles)
493027

Contenu du sachet	Q.té tot.
RONDELLE 8 6592 R40 Z	2
VIS TE FLANG.ZIGR.M8x16 DIN 6921 8.8 ZB	2
CROCHET UNI 8834-8 ZG	2
GOUJON D'EXTRÉMITÉ DU RAIL D600/D1000	1
GOUJON DE RACCORD PORTE	1

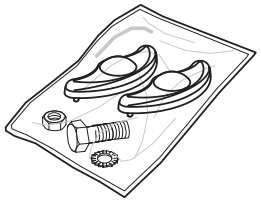

Sachets
(vis, écrous,
et poignée de
déverrouillage)
493026

Contenu du sachet	Q.té tot.
TE 8X 25 5739 8.8 Z	2
ÉCROU AUT. 8 7474 5S Z	2
POIGNÉE DE DÉVERROUILLAGE 525/530	2
GOUPILLE DE FIXATION DE LA PATTE DU RAIL D600/1000	1

Pattes de fixation du rail

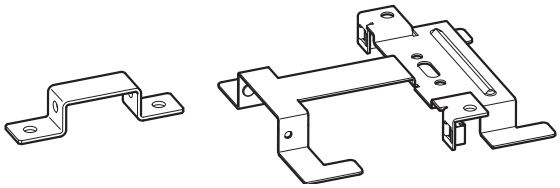

Patte de fixation
de la porte

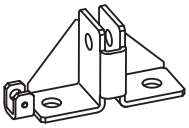

Câbles plastique
des capots moteur

ATTENTION : le kit ne comprend ni les vis ni les chevilles de fixation au mur, au plafond et à la porte de garage.

Récepteur radio
61001451

2 télécommandes
787011
référence pour achat
complémentaire
DIAG44MCX

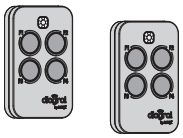

2.4 Accessoires en option

Sélecteur à clé
DIAG70MAF

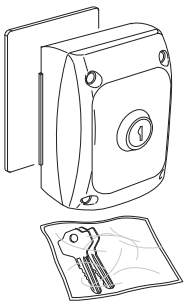

Clavier à code
DIAG79AF

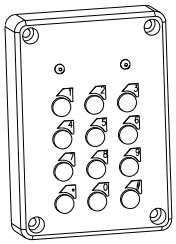

Antenne raccordée
6100012

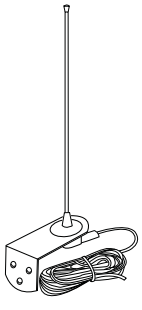

Photocellules
DIAG84MAF

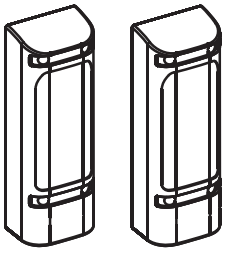

Batterie de secours
6100144

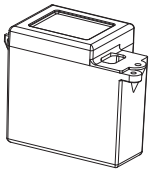

ATTENTION : les instructions de montage sont décrites dans les notices fournies avec ces produits.

3. Opérations préliminaires à l'installation

3.1 Vérification préliminaire du bon état de la porte de garage

Pour un bon fonctionnement du moteur et pour des raisons de sécurité, avant de procéder au montage de la motorisation, il est nécessaire de s'assurer que la porte et la structure de soutien sont en bon état.
Effectuer les vérifications nécessaires pour s'assurer que la porte posséde les caractéristiques requises :

• L'utilisation sécurisée des portes à mouvement vertical implique un équilibrage et un guidage du système correctement.
• Le moteur ne peut être considéré comme un élément de support ou de sécurité de la porte ; cette dernière doit être équipée de systèmes de support et de sécurité.
• Avant de motoriser la porte, il faut impérativement vérifier que cette dernière fonctionne parfaitement, le mouvement de la porte doit être régulier et uniforme et sans frottement durant toute la course.
• La porte doit être équipée d'un système antichute pour éviter la descente incontrôlée du panneau en cas de rupture du système d'équilibrage.
• Il est vivement conseillé d'appliquer la plaque signalétique du fabricant sur la porte et cette dernière doit indiquer la conformité aux normes EN12604 et EN12605.
• L'installation de plusieurs automatismes sur la même porte est interdite.
• La structure de la porte doit être solide et stable, elle ne doit présenter aucun risque de chute ou d'affaissements sur ses parties.
• Il faut obligatoirement que la porte puisse être facilement actionnée à la main par l'utilisateur.
• Si une porte de passage piéton est installée, il est conseillé d'en empêcher l'utilisation. Dans tous les cas, le mouvement automatique doit être bloqué lorsque la porte de passage piéton n'est pas fermée.
• Si la forme de la poignée est susceptible de constituer un risque d'accrochement, il faut la remplacer par une d'un autre type.
• Il faut vérifier le bon état de la porte à motoriser et s'assurer que les composants de la structure ont les caractéristiques suivantes :
- bonne condition d'entretien de la structure
- absence d'éléments détachés ou attaqués par la corrosion
- absence de bords saillants ou coupants
- facilité du mouvement sur toute la course
- bon équilibrage : la porte ne doit pas avoir tendance à s'ouvrir ou à se fermer toute seule
• À défaut de toutes ces conditions, il faut effectuer les interventions nécessaires avant d'installer la motorisation En particulier :
- remplacer ou renforcer les éléments attaqués par la corrosion
- éliminer ou protéger comme il se doit les éléments saillants, coupants et qui peuvent constituer des points d'accrochage durant le mouvement de la porte.
• Avant d'effectuer l'installation, s'assurer de la présence des conditions requises suivantes :
- La porte doit être équilibrée correctement, la structure doit être appropriée pour l'emploi de la motorisation.
- Il ne doit pas y avoir de frottement durant le mouvement de la porte en ouverture et en fermeture
- Désactiver tout éventuel blocage mécanique du bâti
- Vérifier que la porte dispose de butées mécaniques en ouverture. Ces butées doivent être solidement fixées

En phase d'installation, on recommande de :
• se procurer et garder à portée de la main le matériel et les outils indiqués au paragraphe «3.3 Outillages et matériels nécessaires au montage de la motorisation (non fournis)», page 7.
• se protéger le visage et les mains de façon adéquate avant d'effectuer toutes opérations de perçage.
• interdire aux enfants de jouer dans les environs durant l'installation ou l'utilisation de l'automatisme.
• enlever tous les objets risquant d'entraver le mouvement avant de mettre en fonction.
• démonter les fermetures mécaniques de la porte afin que le blocage en fermeture soit effectué directement par l'automatisme.
• installer le dispositif de déverrouillage manuel à une hauteur d'environ 180 cm.
• installer les dispositifs externes de commande à une hauteur d'environ 150 cm, en dehors de la zone de mouvement de la porte, mais dans une position permettant un contrôle visuel.

Au terme de l'installation, on recommande de :
• appliquer l'autocollant d'avertissement fourni.
• vérifier que le dispositif anti-écrasement est en mesure de détecter un poids de 20 kg appliqué à la porte provoque l'arrêt du mouvement d'ouverture.
• vérifier que les photocellules en option sont en mesure de détecter un obstacle d'une hauteur de 50 mm placé au sol.
• s'assurer qu'aucune partie de la porte n'interfère avec des espaces publics comme les trottoirs et/ou les routes.
• contrôler tous les mois le fonctionnement des dispositifs de sécurité et du système anti-écrasement : un objet indéformable haut de 50 mm placé au sol doit être correctement détecté.

ATTENTION
Ne pas installer la motorisation si la porte ou la structure de support ne répond pas aux caractéristiques requises. Si des ouvrages et des réparations sont nécessaires, faire effectuer les opérations par un personnel qualifié avant le montage de la motorisation :
• faire effectuer les ouvrages de maçonnerie et de forge nécessaires, le graissage, l'élimination des bords tranchants, des parties saillantes et de toute trace de rouille, etc.

3.2 Enregistrement du numéro de série

Avant de procéder à l'installation, DIAGRAL vous invite à noter ci-dessous le N° de série de votre produit.

Cette information vous permettra d'enregistrer la garantie de votre produit en ligne via le site www.diagral.fr.
Vous pourrez ainsi bénéficier d'un service accéléré et privilégié avec des avantages.

N° de série	Référence
S/N	DIAG03MGF

Le N° de série de votre produit se trouve sur l'étiquette située sur le moteur : « S/N ».

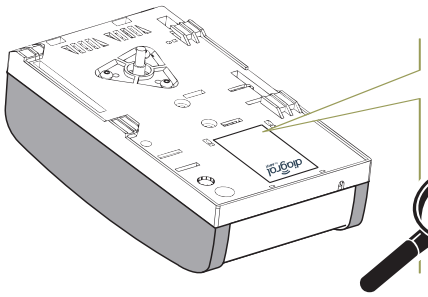

3.3 Outillages et matériels nécessaires au montage de la motorisation (non fournis)

nécessaire pour	fixation du MOTEUR		fixation des SUPPORTS POUR LES BARRES D'ATTACHES DU RAIL	
pilier/mur en maçonnerie pleine : **pilier/mur en béton :**	2 chevilles en nylon SX 10 BM ø 10 mm (perçage Ø 10 mm profondeur minimale 65 mm) + vis Ø 7 mm 60 mm + rondelles Ø 8 mm UNI 6592		4 chevilles en nylon SX 10 BM ø 10 mm (perçage Ø 10 mm profondeur minimale 65 mm) + vis Ø 7 mm 60 mm + rondelles Ø 8 mm UNI 6592	

nécessaire pour	fixation de la PATTE DE FIXATION DU RAIL au mur en maçonnerie pleine/béton		fixation de la PATTE DE FIXATION DE LA PORTE DE GARAGE	
	2 chevilles métal M8 x 60		2 boulons M8 x 60	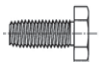

nécessaire pour	fixation des photocellules (en option)	
pilier/mur en maçonnerie pleine : **pilier/mur en béton :**	4 chevilles en nylon S5 + vis auto-taraudeuses à tête conique plate Ø 2,9 mm 32 mm ISO 7050 (perçage Ø 5 mm profondeur minimale 35 mm)	
pilier en acier tubulaire d'épaisseur de : 6,5 mm minimale (moteur) 2,5 mm minimale et 6,2 mm maximale (photocellules) 0,7 mm minimale et 2,25 mm maximale (flash)	4 vis auto-perceuses à tête cylindrique avec empreinte cruciforme Ø 3,5 mm 13 mm DIN 7504-N/UNI8118	
pilier en acier plein :	4 vis auto-taraudeuses à tête cylindrique avec empreinte cruciforme Ø 3,5 mm 13 mm DIN 7981/UNI6954/ISO 7049 (perçage Ø 3,25 mm profondeur minimale 10 mm)	

matériel électrique nécessaire (longueurs selon mesures prises sur place cf. : Paragr. «3.5 Câbles électriques à prévoir»)	
Câbles photocellules (en option)	**1 Câble** 2 conducteurs 0,75 mm² **1 Câble** 3 conducteurs 0,75 mm²
Câble sélecteur à clé (en option)	**1 Câble** 2 conducteurs 0,75 mm²
Câble clavieur à code (en option)	**1 Câble** 4 conducteurs 0,75 mm²

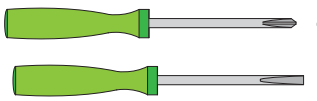

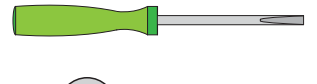

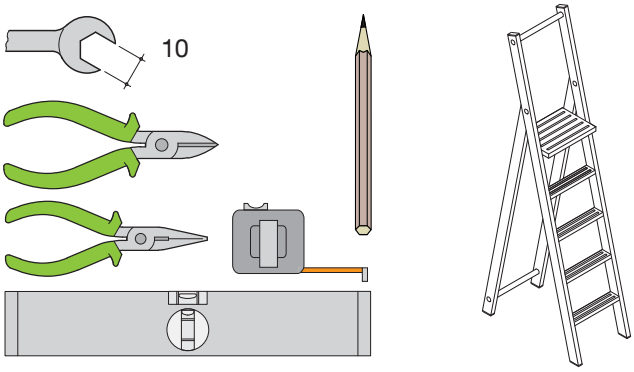

ATTENTION
- **Utiliser la perceuse avec précaution et en condition de sécurité, en respectant les instructions d'utilisation fournies avec la perceuse**
- **Ne jamais diriger la perceuse en marche vers les personnes**
- **Porter des gants et des lunettes de protection**
- **Utiliser les fonctions et les vitesses adaptées au perçage à effectuer**
- **Utiliser des mèches appropriées au matériau à percer**
- **Appliquer une force appropriée au matériau et à l'épaisseur à percer**

3.4 Installation standard

ATTENTION
- **La structure de la porte doit être adaptée à la pose d'un automatisme.**
- **Dimensions max : jusqu'à 5m en largeur, 2,5 m en hauteur et dont la surface n'excède pas 10 m².**
- **Vérifier que la porte est conforme aux normes EN12604 et EN12605.**
- **Au cours du mouvement, la porte ne doit pas empiéter sur les aires publiques destinées au passage de piétons ou de véhicules.**
- **Vérifier que la porte ne présente pas de frottement. En cas de besoin, nettoyer et lubrifier les rails avec des produits à base de silicone, en respectant les consignes d'entretien du fabricant de la porte de garage.**
- **Vérifier l'équilibrage ainsi que la présence des arrêts mécaniques en ouverture.**
- **Eliminer obligatoirement la serrure de la porte de garage et/ou tout organe de blocage mécanique manuel, afin que le blocage en fermeture soit effectué directement par l'automatisme.**

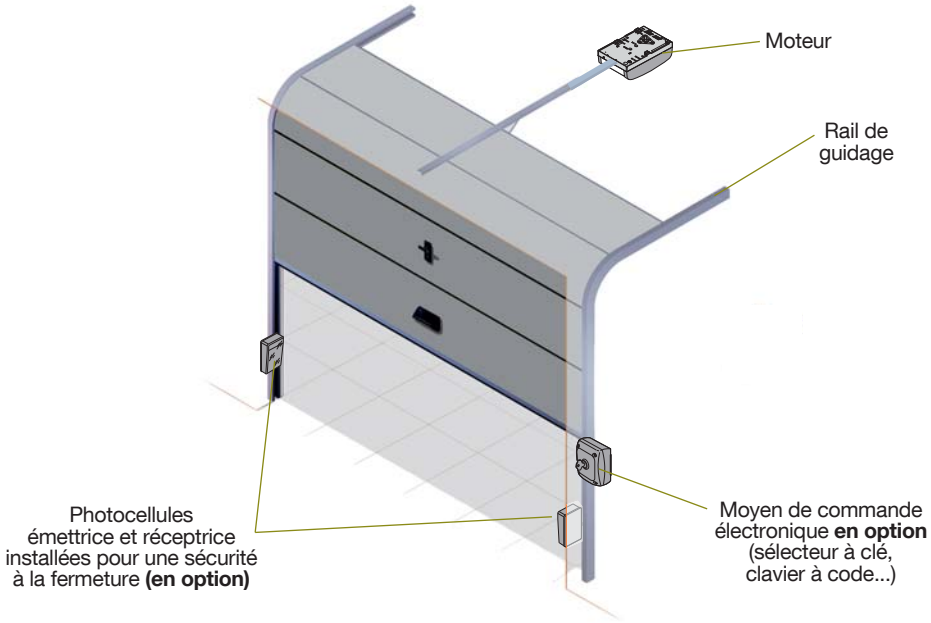

3.5 Câbles électriques à prévoir

ATTENTION
- **Prévoir obligatoirement un câble de 3 G 1,5 mm2, 2 + terre protégé par un fusible ou un disjoncteur de 10 ampères pour amener la tension d'alimentation 230 V de l'habitation à la porte de garage.**
- **Utiliser obligatoirement du câble souple pour l'ensemble des câblages.**
- **Eviter que des câbles puissent entrer en contact avec des pièces en mouvement de l'automatisme et de la porte.**
- **Séparer dans des conduites différentes les câbles basse tension des câbles d'alimentation 230 V.**

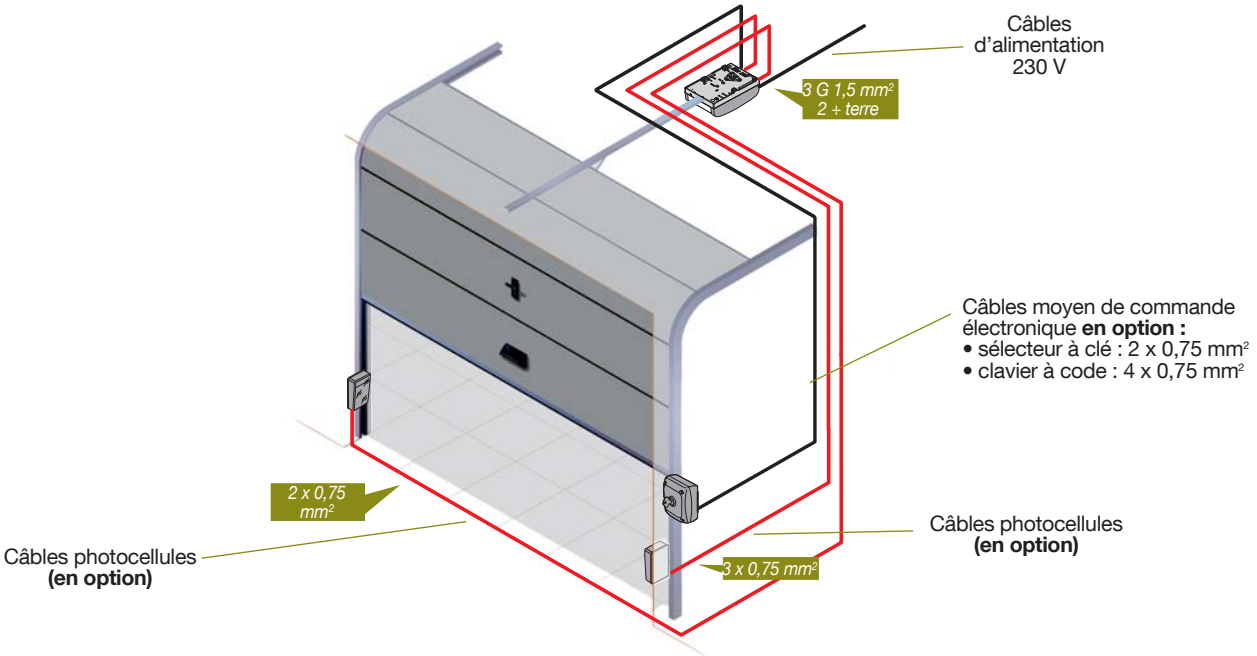

4. Installation

4.1 Assemblage du rail de guidage

1. Introduire les 2 rails de guidage dans le joint central et les pousser **jusqu'aux butées.**

ATTENTION
- **ne pas utiliser d'outils risquant de déformer le joint central ou les rails de guidage**
- **Comprimer manuellement le rail avant de l'assembler**

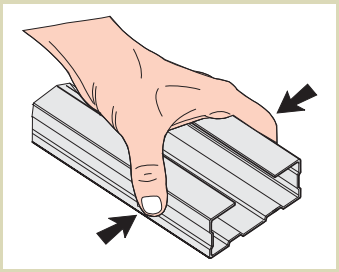

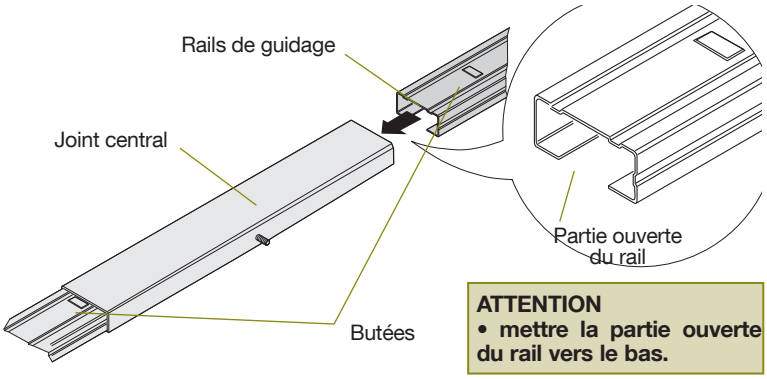

ATTENTION
- **mettre la partie ouverte du rail vers le bas.**

2. Introduire le groupe de renvoi, le chariot et le groupe d'embrayage moteur à l'intérieur du rail.

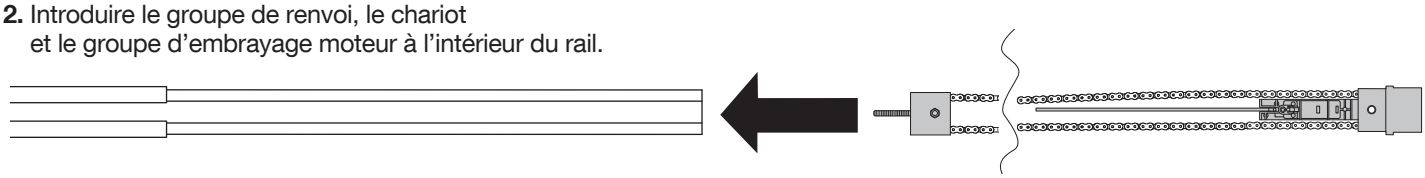

3. Positionner le groupe d'embrayage moteur à l'une des extrémités du rail.

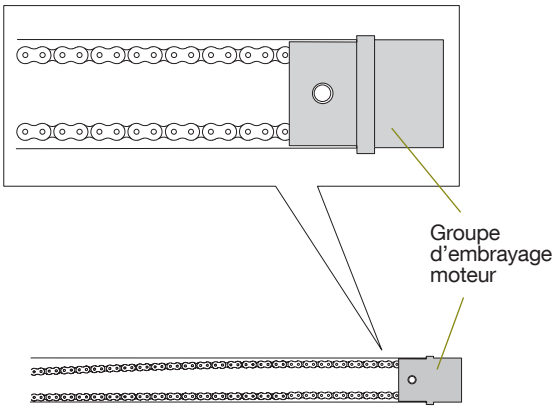

4. Faire coulisser le groupe de renvoi et l'amener du côté opposé au groupe d'embrayage moteur.

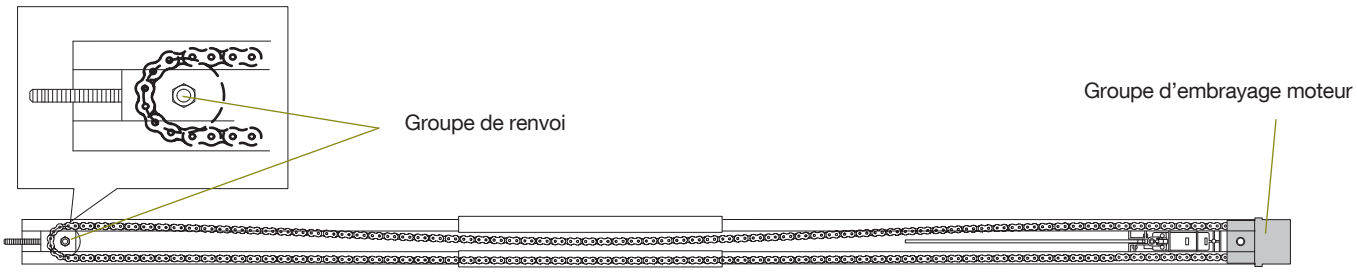

5. Emboîter la patte de fixation dans le rail de guidage puis assembler le groupe de renvoi à la patte de fixation à l'aide du goujon et de l'écrou fournis.
Tendre légèrement la chaîne en vissant l'écrou.

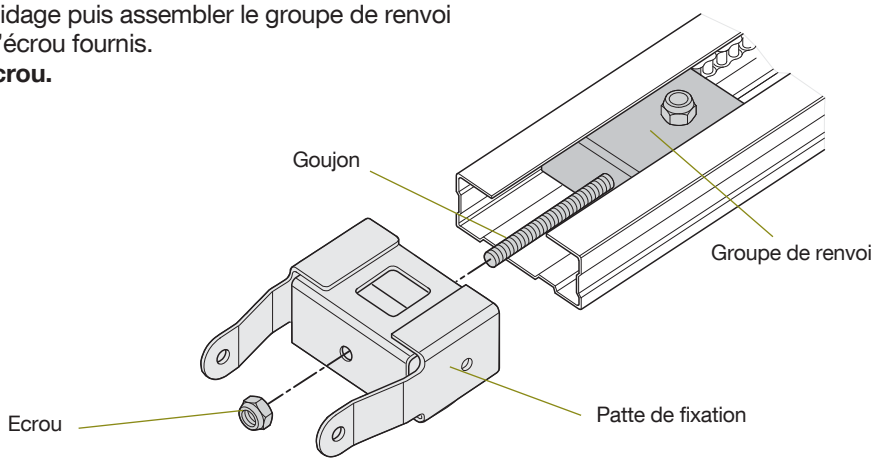

6. Coucher le rail de guidage sur le côté puis pousser le chariot à proximité du groupe d'embrayage moteur.

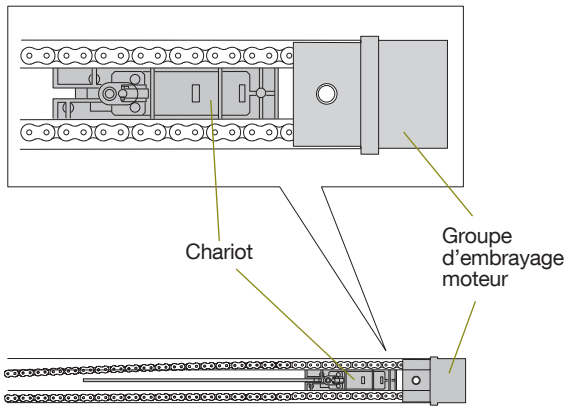

7. Tendre la chaîne à l'aide de l'écrou sur le groupe de renvoi.
Au niveau du joint central, la partie supérieure de la chaîne doit se trouver dans l'axe du rail de guidage.

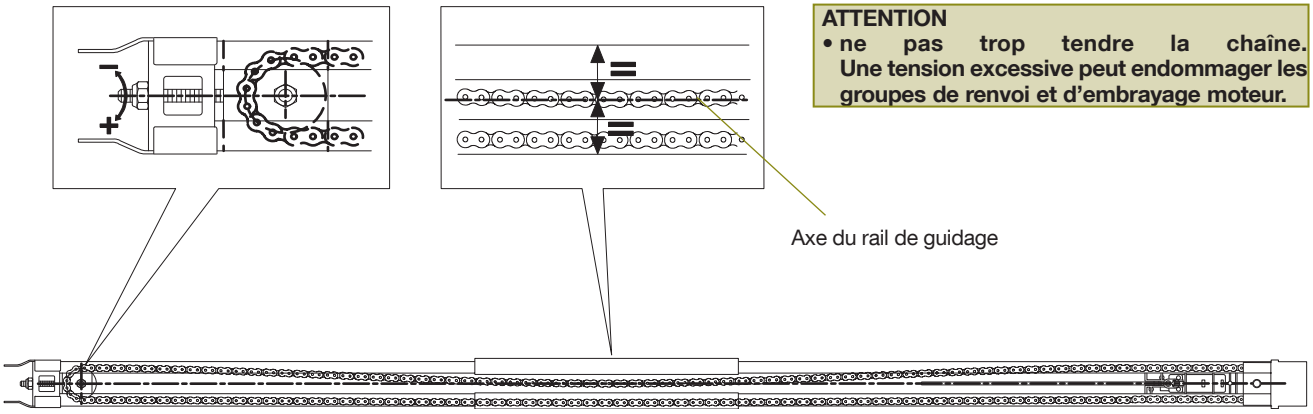

ATTENTION
- **ne pas trop tendre la chaîne. Une tension excessive peut endommager les groupes de renvoi et d'embrayage moteur.**

8. Monter la patte de fixation du rail de guidage sur le groupe d'embrayage moteur à l'aide des vis et des écrous fournis (à prendre dans le sachet accessoire avec les poignées).
Emboîter l'extrémité de la patte de fixation sur le rail.

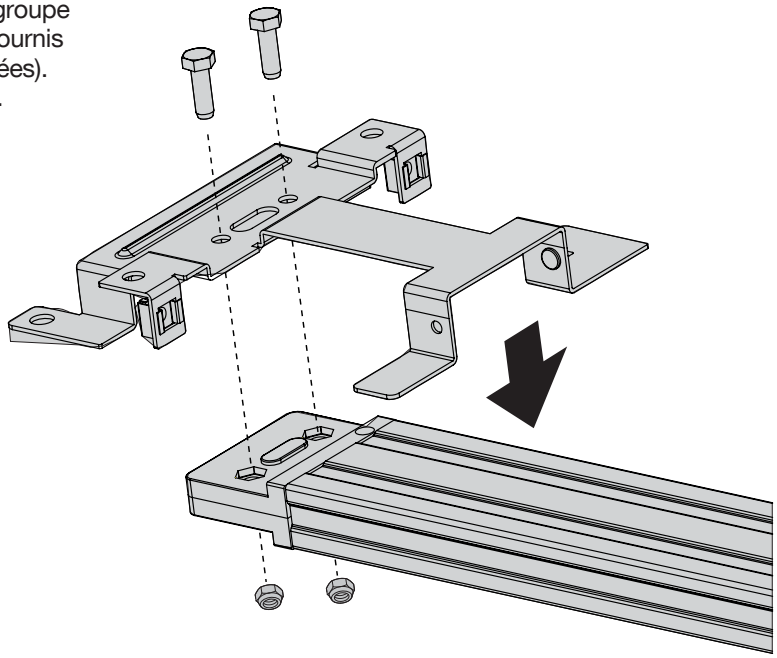

4.2 Installation du rail de guidage

ATTENTION

- **Afin de pouvoir loger le rail de guidage, contrôler la présence d'un espace d'au moins 35 mm entre le plafond et le point de passage le plus haut de la porte.**

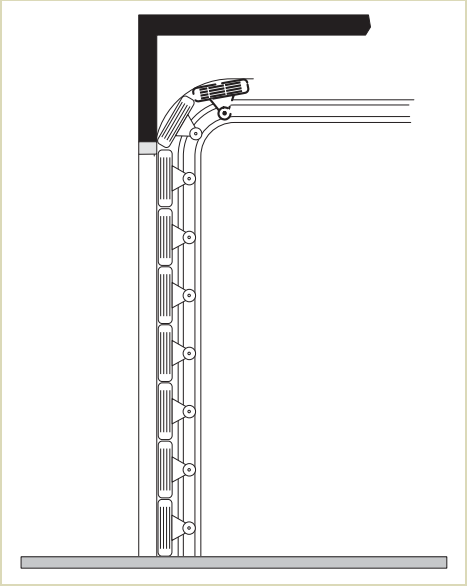

ATTENTION

- **Vérifier que la roulette de guidage supérieure se trouve dans la partie horizontale du rail lorsque la porte est fermée.**

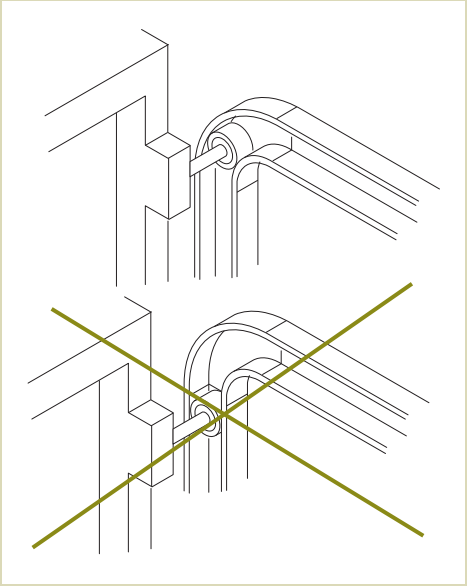

1. Tracer sur le linteau **un axe vertical** correspondant au centre de la porte.

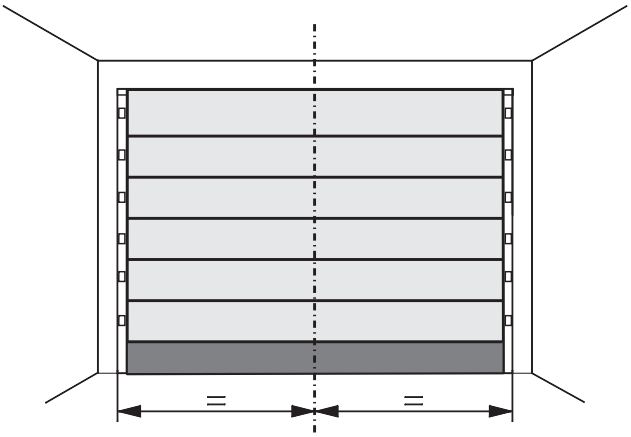

2. Tracer sur le linteau **un axe horizontal** correspondant au point de passage le plus haut de la porte.

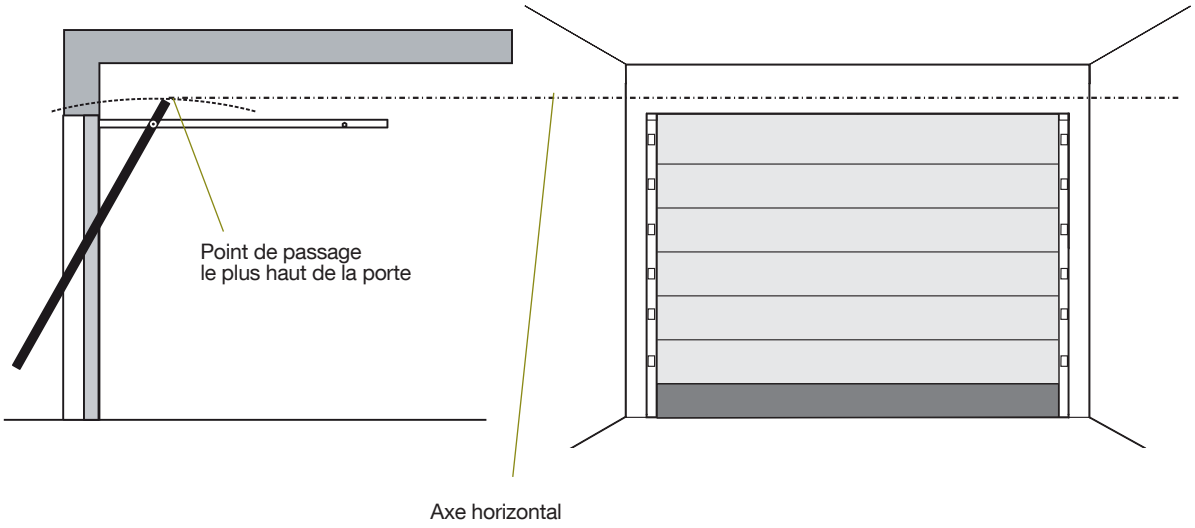

3. Positionner la patte de fixation :
- centrée sur l'axe vertical,
- au minimum 5 mm au dessus de l'axe horizontal
- au maximum à 20 cm au dessus de la position estimée de la patte de fixation de la porte (cf. chapitre xx, étape x).

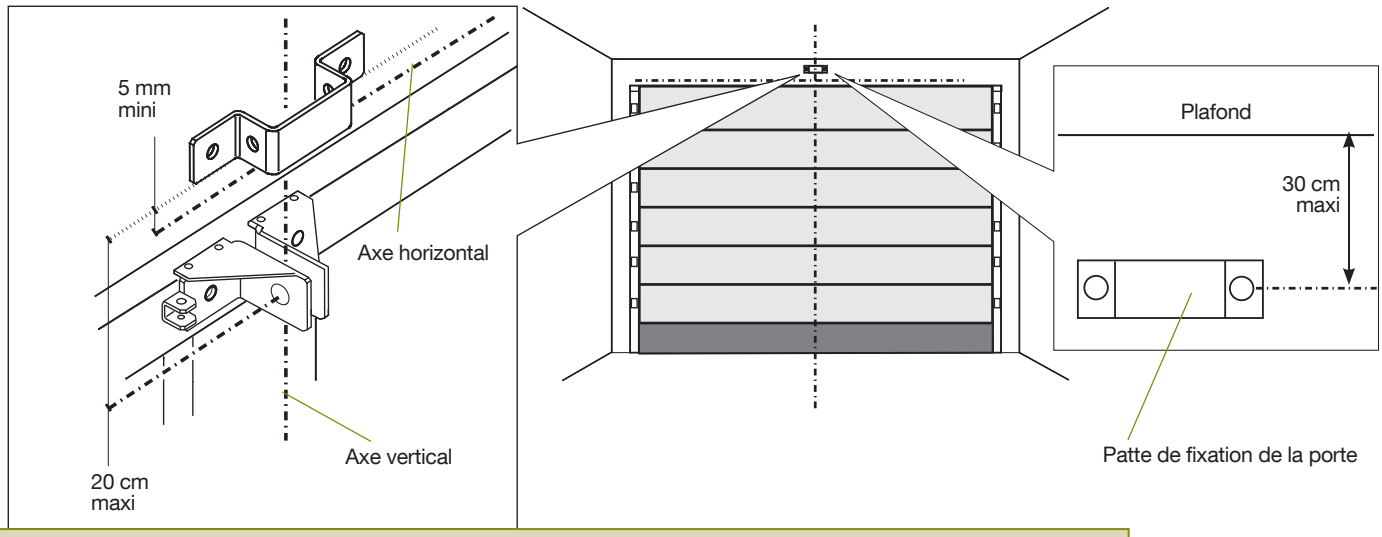

ATTENTION
• pour pouvoir utiliser les barres d'attaches du rail fournis, la distance max à respecter entre le plafond et la patte de fixation est de 30 cm.

4. Repérer les 2 points de fixation, percer et monter la patte à l'aide de fixations appropriées (non fournies).

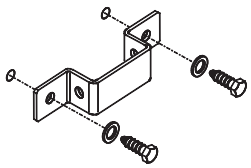

5. Positionner le rail de guidage au sol et perpendiculairement à la porte. Assembler le rail de guidage à la patte de fixation à l'aide du goujon et de l'écrou fournis (à prendre dans le sachet accessoires sans les poignées).

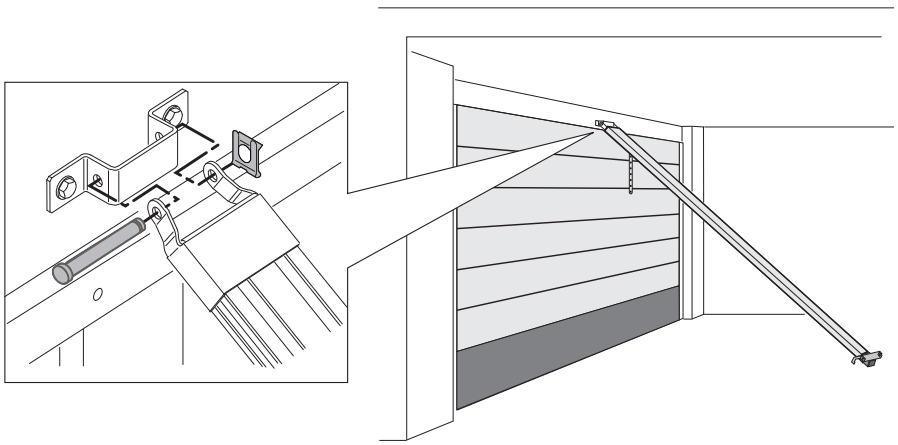

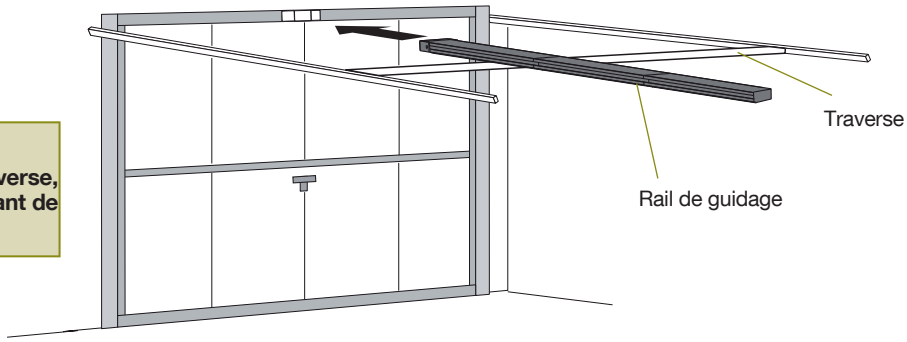

ATTENTION
• si votre porte de garage dispose d'une traverse, faire passer le rail de guidage au dessus avant de l'assembler à la patte de fixation.

6. Aligner le rail dans l'axe vertical de la porte, puis le poser sur un escabeau et vérifier son horizontalité à l'aide d'un niveau à bulle.

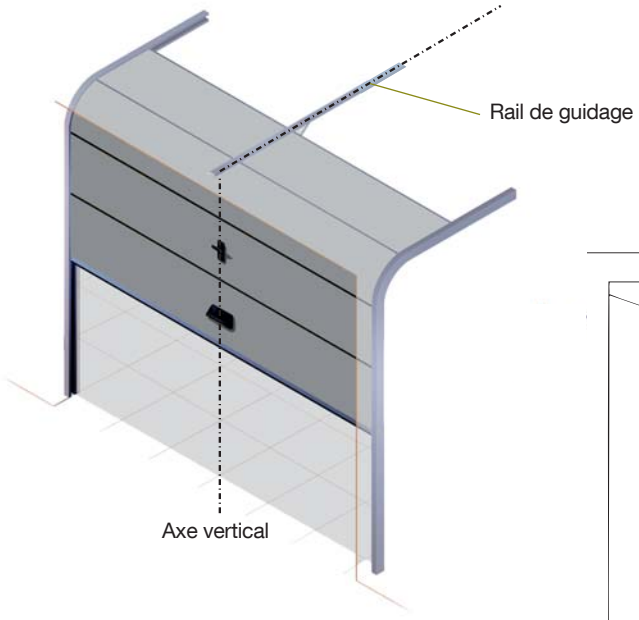

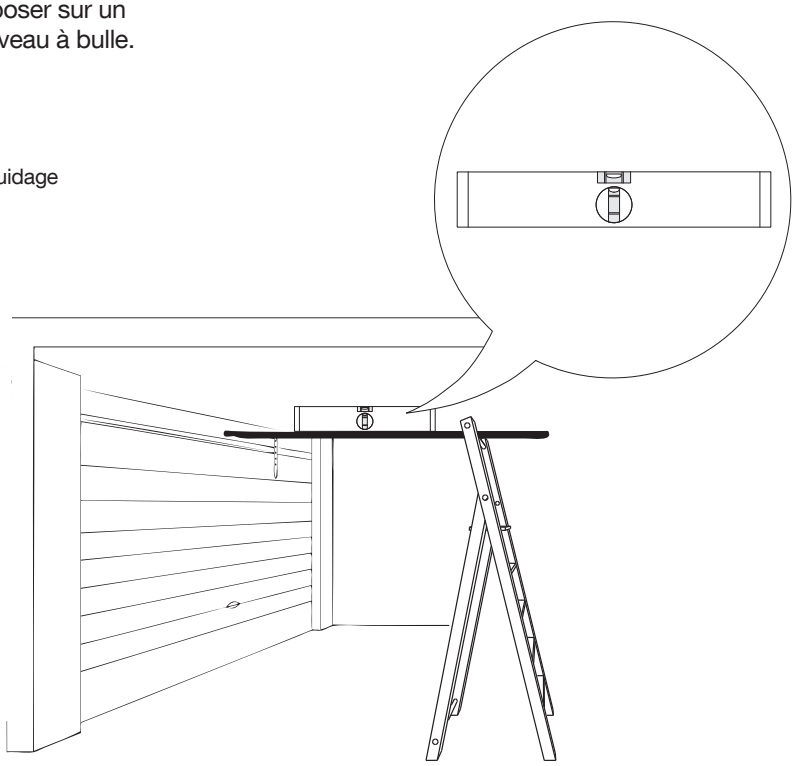

7. Mesurer la hauteur h entre le plafond et l'entraxe des écrous de fixation de la patte du rail de guidage.

ATTENTION
• une fois pliée, la hauteur h maxi de la patte d'attache est d'environ 30 cm.

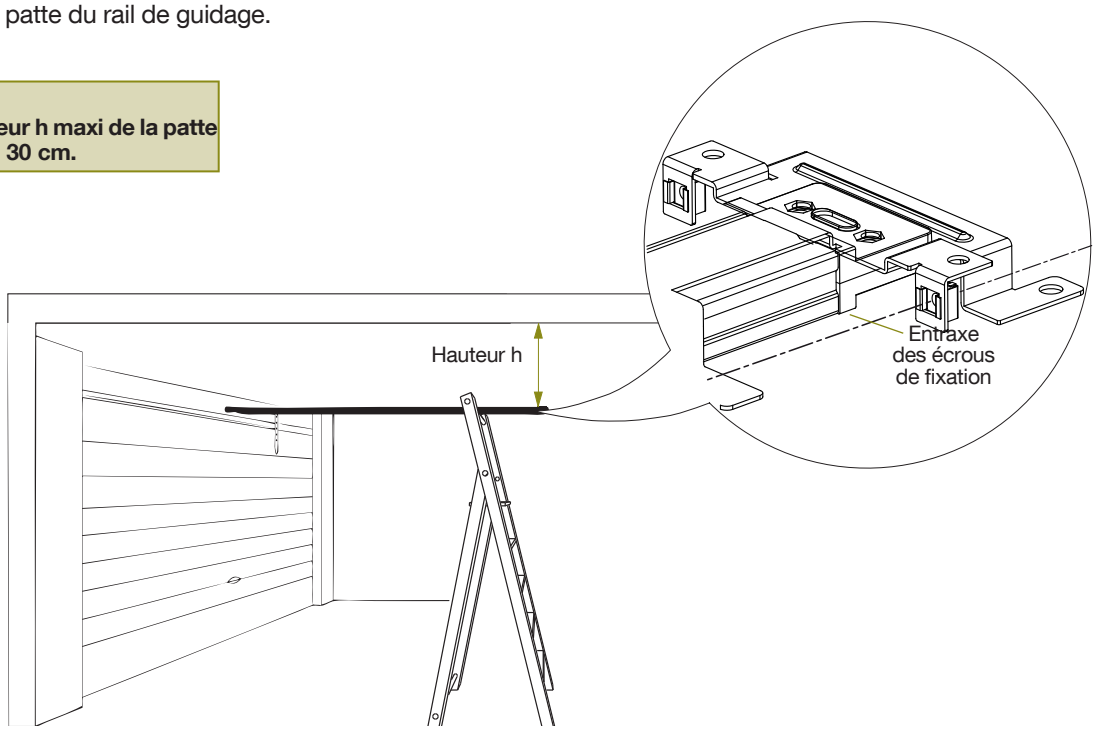

8. Plier les pattes d'attaches à la hauteur h.

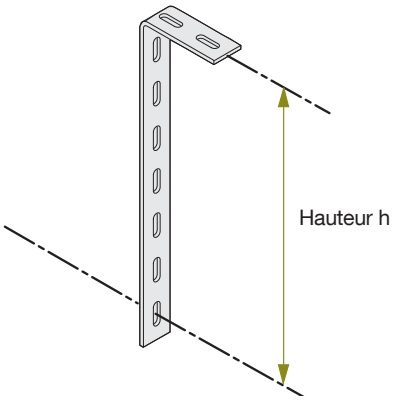

9. Monter les pattes d'attaches sur les pattes de fixation du rail de guidage à l'aide des vis et des rondelles fournies.

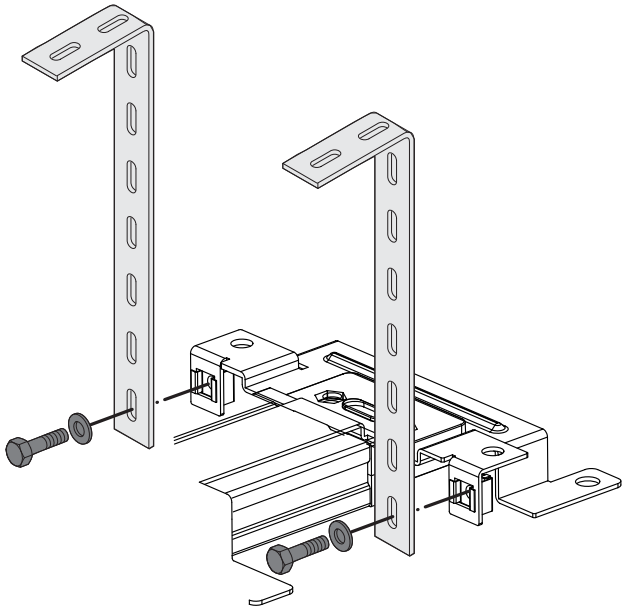

10. Fixer les pattes d'attaches au plafond à l'aide de vis et de chevilles appropriées (non fournies).

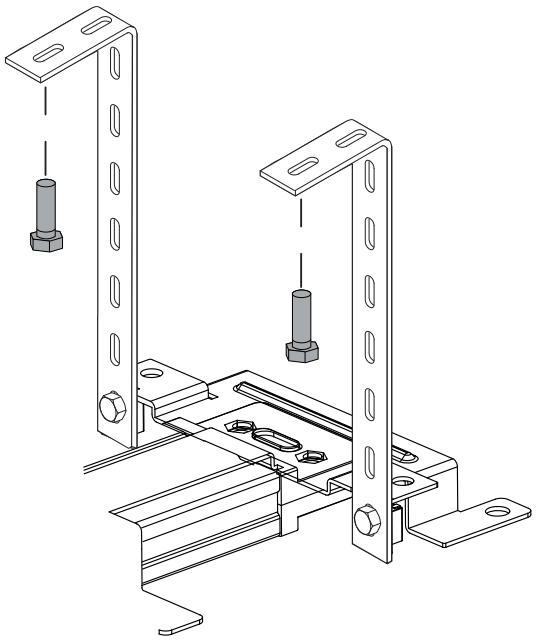

11. Reprendre les étapes 8, 9 et 10 pour fixer les barres d'attaches du joint central.

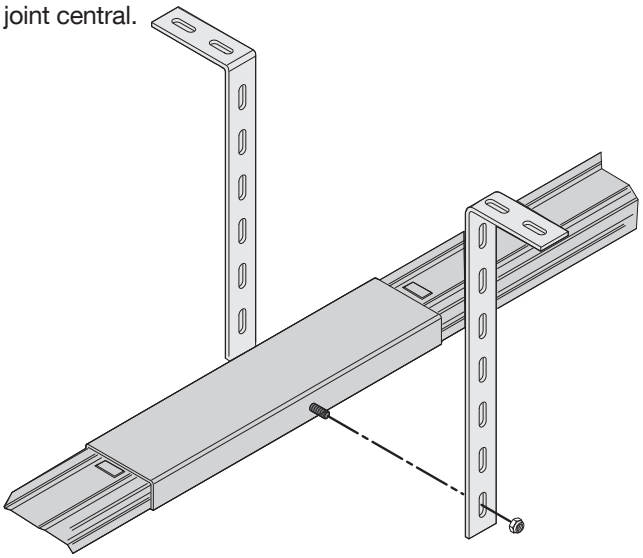

4.3 Installation de la patte de fixation de la porte

1. Monter la patte de fixation sur le bras du chariot à l'aide de la goupille et du circlips fournis.

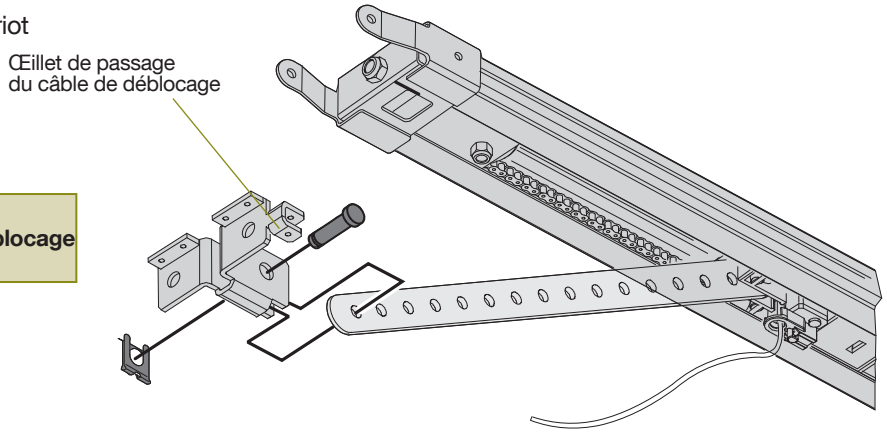

ATTENTION
• positionner l'oeillet de passage du câble de déblocage du côté gauche de la porte.

2. Fermer la porte et amener le chariot à proximité.

3. Positionner la patte de fixation sur l'axe vertical de la porte (cf. 2.3 Installation du rail de guidage) **en respectant une distance h max de 20 cm** (distance entre les entraxes des trous de fixation de la patte de fixation de la porte et de la patte de fixation du rail de guidage).

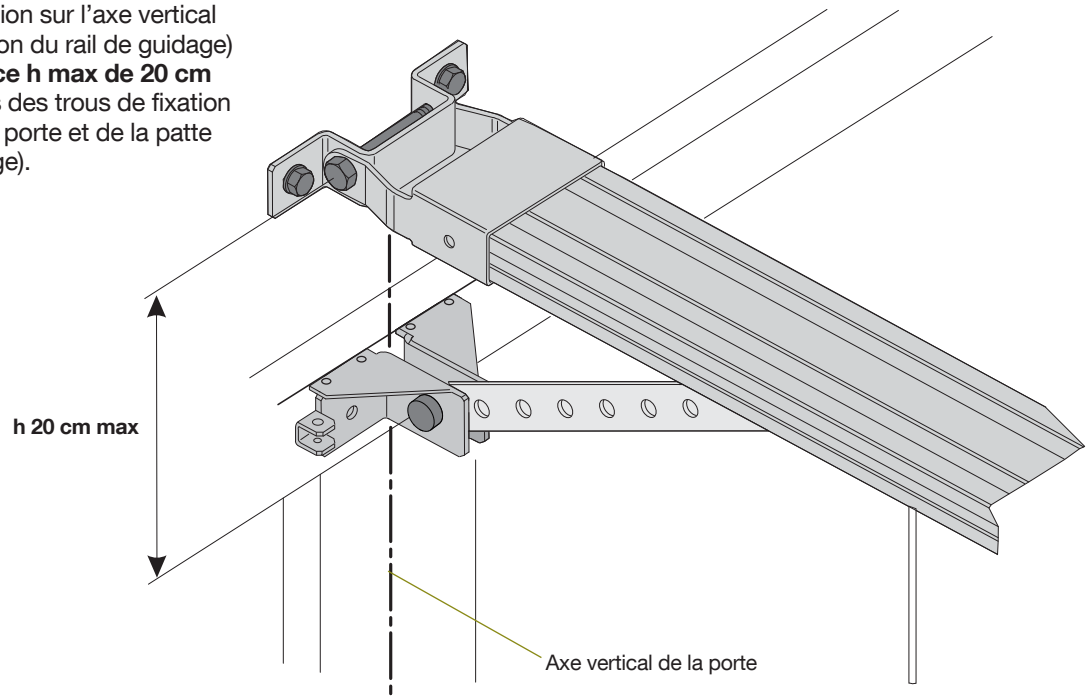

4. Tracer, percer et fixer la patte de fixation sur la porte de garage à l'aide de vis appropriées (non fournies).

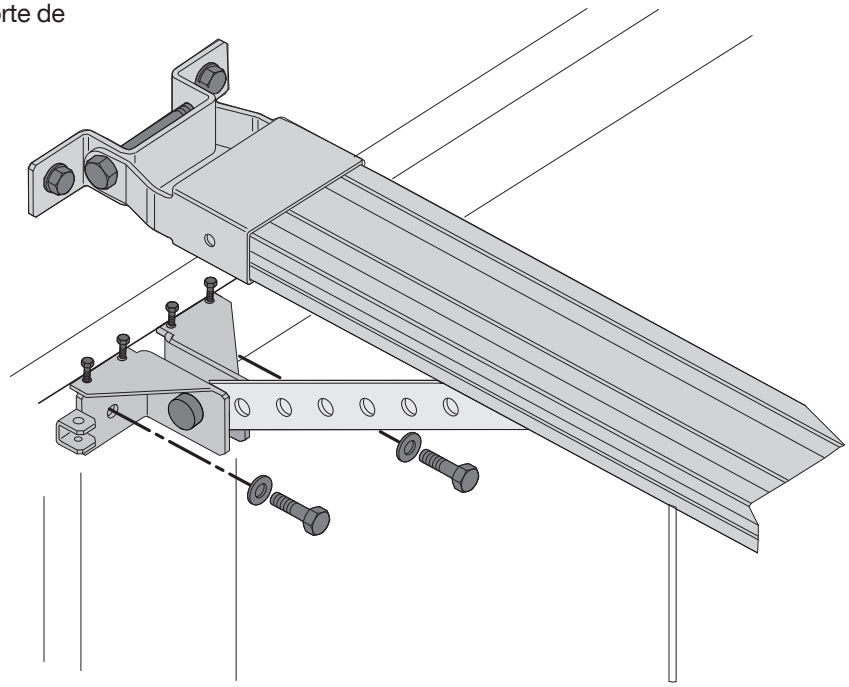

Si l'on utilise le bras courbé (en option) pour portes sectionnelles si la zone de fixation est trop basse:

1. Assembler le bras courbé au bras droit du chariot.

2. Fermer la porte et amener le chariot à proximité.

3. Positionner la patte de fixation sur l'axe vertical de la porte (cf. 2.3 Installation du rail de guidage) **le plus bas possible, tout en respectant une distance h max de 40 cm** (distance entre les entraxes des trous de fixation de la patte de fixation de la porte et de la patte de fixation du rail de guidage).

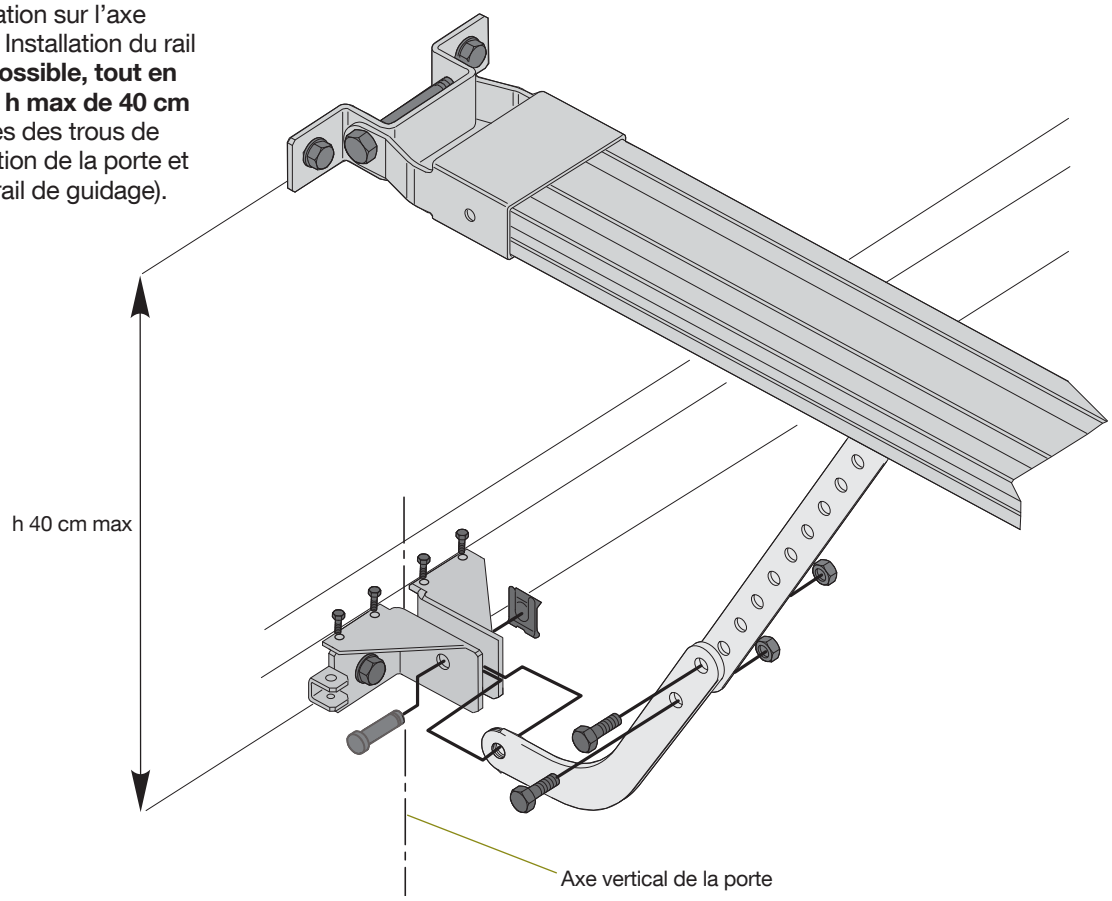

4.4 Installation du moteur

1. Incliner le moteur de 15 à 20 ° par rapport à l'axe du rail de guidage.

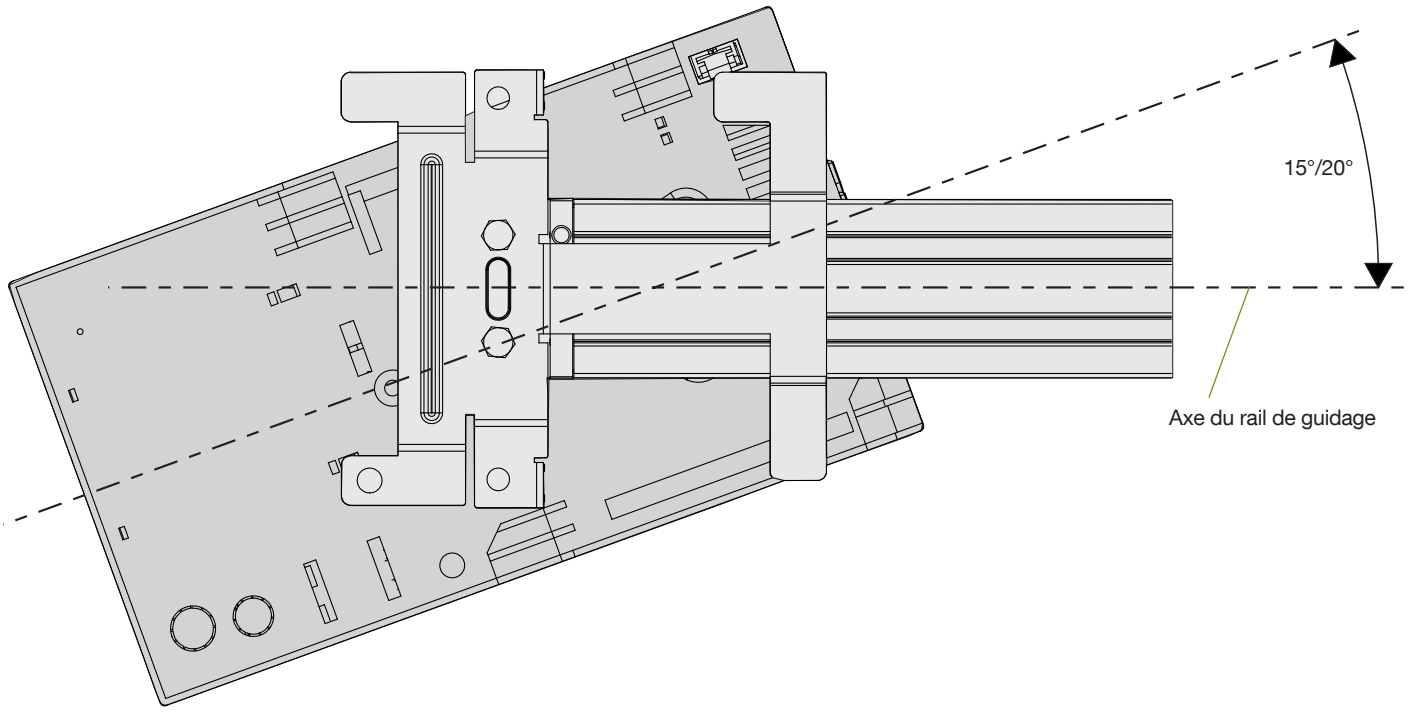

2. Introduire l'arbre du moteur dans le trou du groupe d'embrayage moteur.

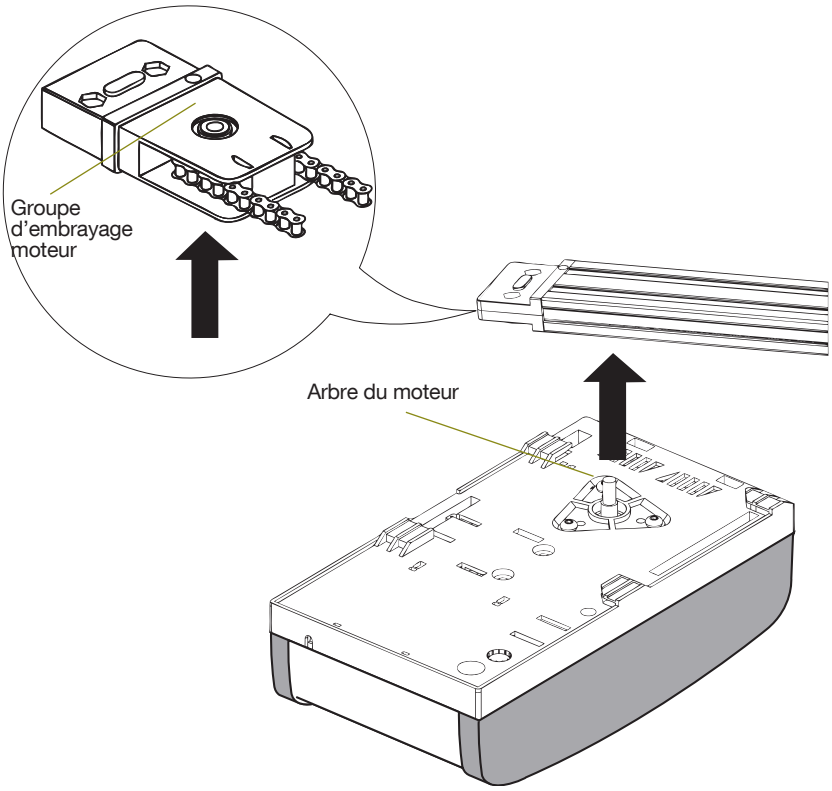

3. Tourner le moteur dans le sens des aiguilles d'une montre et introduire les ailettes dans les logements prévus à cet effet.

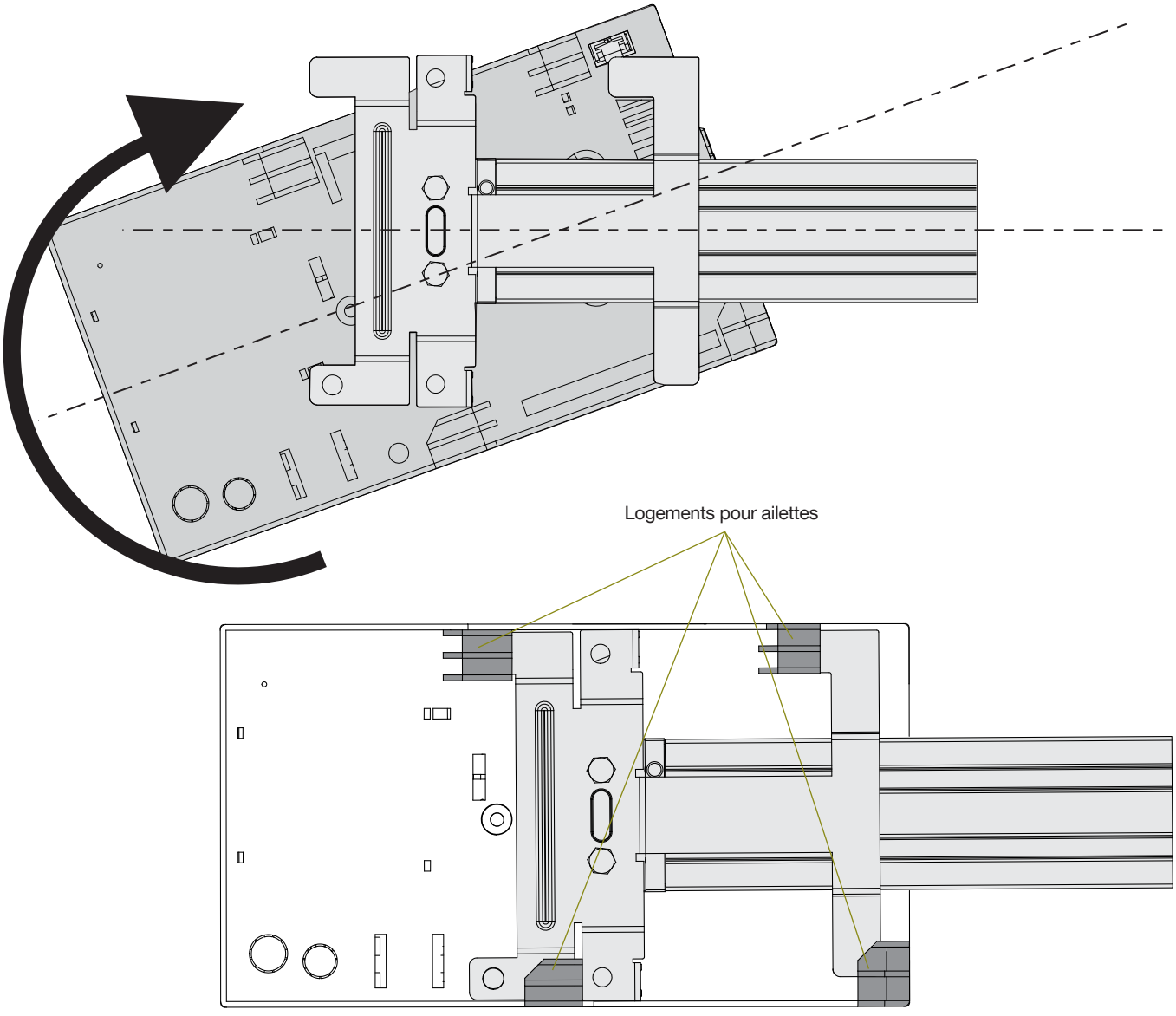

4. Mettre la goupille fournie.

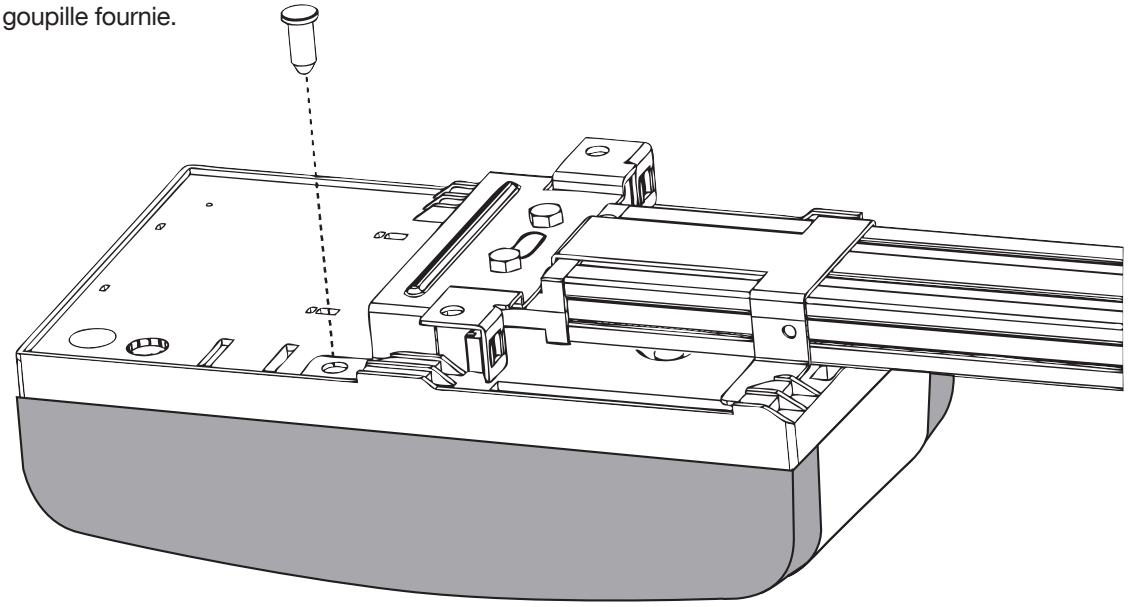

4.5 Installation des photocellules (en option)

Préconisation d'installation

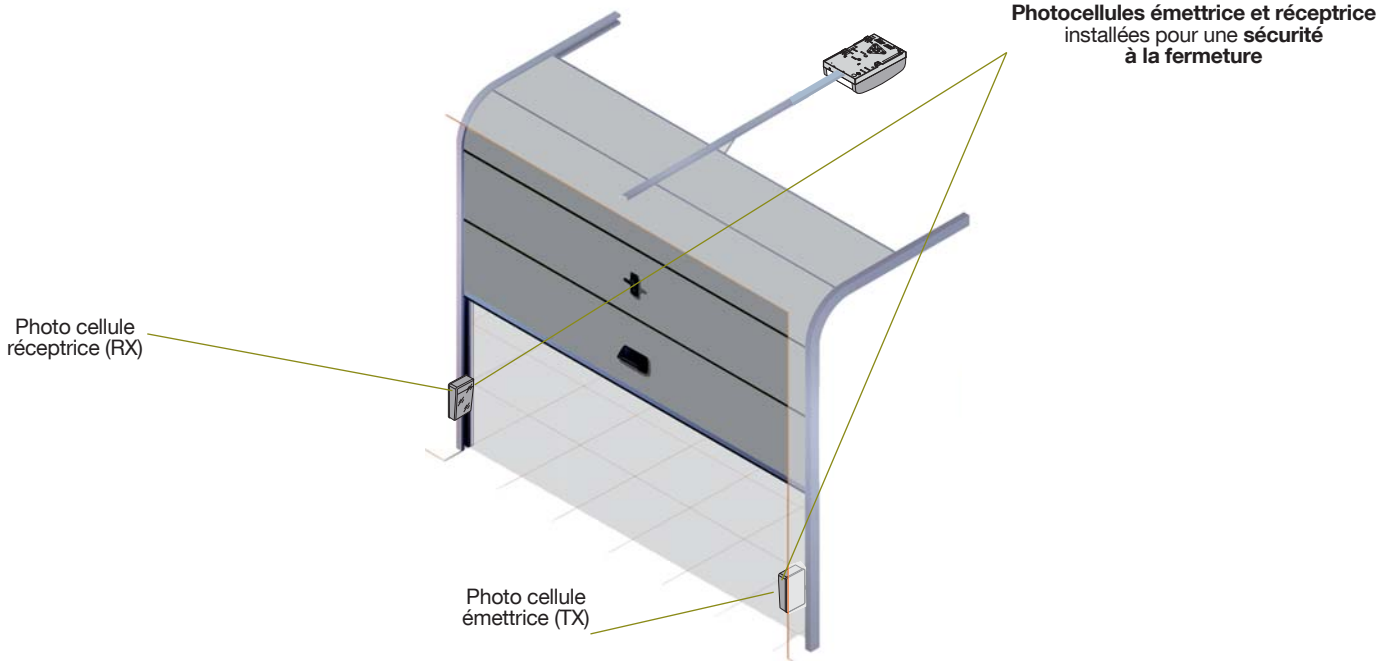

Le kit de photocellule est composé d'une partie émettrice (repérée TX au dos du produit) et d'une partie réceptrice (repérée RX au dos du produit) qui doivent être alignées l'une par rapport à l'autre.

- Positionner les cellules à une hauteur comprise entre 40 et 60 cm.
- Prévoir une arrivée de câble à l'intérieur d'une gaine de 2 x 0,75 mm^2 pour la cellule émettrice (TX) ou de 3 x 0,75 mm2 pour la cellule réceptrice (RX) puis installer les cellules à proximité.

1. Ouvrir la cellule.

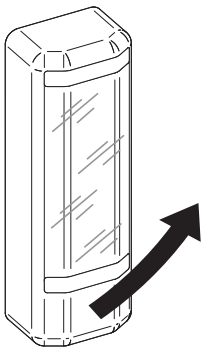

2. Casser **1 des 2** bouchons destiné au passage des câbles.

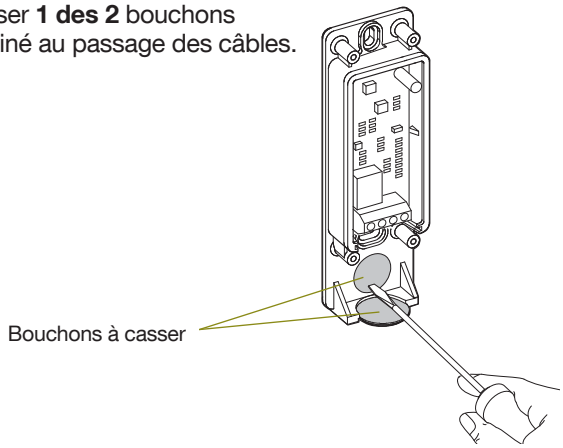

3. Repérer les 2 points de fixation.

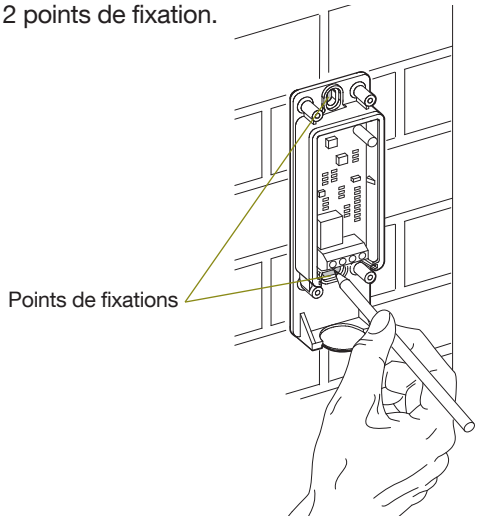

4. Percer, puis fixer le socle de la cellule à l'aide de chevilles et de vis appropriées (non fournis).

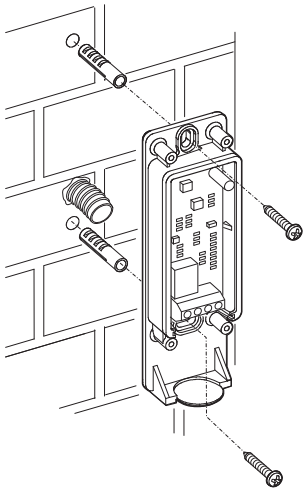

5. Répéter les opérations de **1.** à **4.** pour la 2e cellule, en prenant soin de l'aligner avec la première.

nécessaire pour	fixation des photocellules (en option)	
pilier/mur en maçonnerie pleine :	4 chevilles en nylon S5 + vis auto-taraudeuses à tête conique plate Ø 2,9 mm 32 mm ISO 7050 (perçage Ø 5 mm profondeur minimale 35 mm)	
pilier/mur en béton :		
pilier en acier tubulaire d'épaisseur de : 6,5 mm minimale (moteur) 2,5 mm minimale et 6,2 mm maximale (photocellules) 0,7 mm minimale et 2,25 mm maximale (flash)	4 vis auto-perceuses à tête cylindrique avec empreinte cruciforme Ø 3,5 mm 13 mm DIN 7504-N/UNI8118	
pilier en acier plein :	4 vis auto-taraudeuses à tête cylindrique avec empreinte cruciforme Ø 3,5 mm 13 mm DIN 7981/UNI6954/ISO 7049 (perçage Ø 3,25 mm profondeur minimale 10 mm)	

6. Passer 2 ou 3 fils à travers le guide câble, réaliser le câblage suivant. Positionner le guide câble.

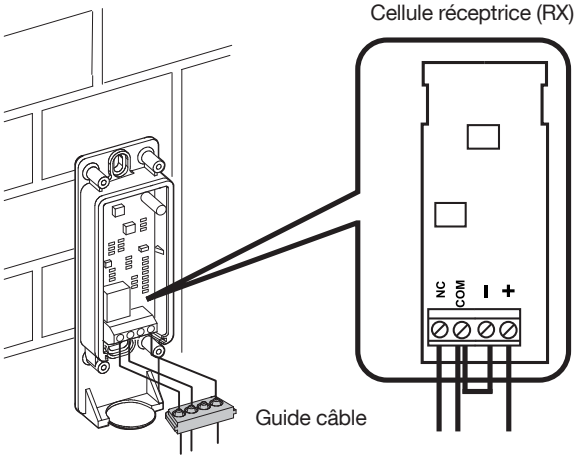

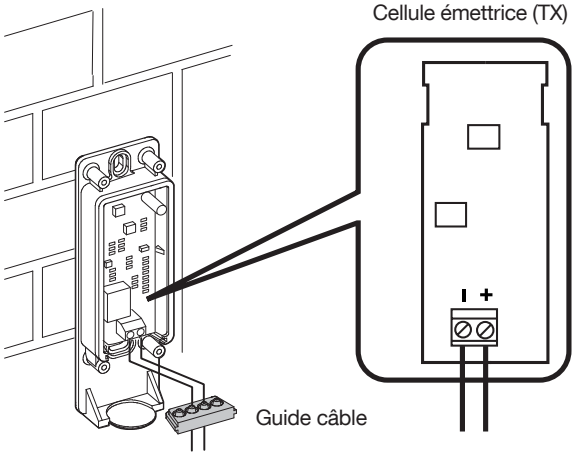

4.6 Installation du clavier, du sélecteur à clé (en option)

Se référer aux notices présentes dans ces produits.

5. Câblage

ATTENTION

- **Si vous devez câbler des accessoires (photocellules, clavier...), casser la partie prédécoupée à l'aide d'un tournevis plat.**
- **Utiliser des gaines séparées pour l'alimentation et pour le câblage des accessoires.**
- **Une étanchéité à base de silicone doit être réalisée de manière à rendre le moteur inaccessible aux insectes, lézard, etc. susceptible d'endommager irrémédiablement la carte électronique de commande.**
- **La carte électronique doit être manipulée avec précaution sans toucher les composants.**
- **Ne pas faire les installations par temps de pluie, car la carte électronique ne doit pas être exposée à l'humidité.**

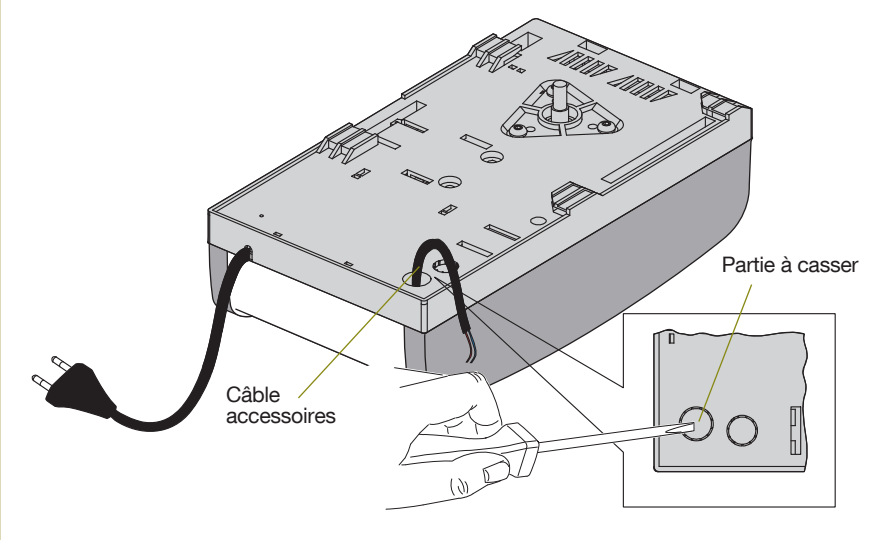

5.1 Description de la carte électronique de commande

Ouvrir le capot en s'aidant si besoin d'un petit tournevis plat.

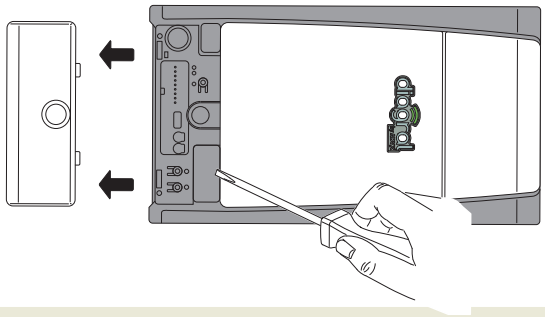

Micro interrupteurs de programmation des options de fonctionnement **(**cf. Chapitre 7.1, page 27**)**

Touche et LED OPEN A d'apprentissage d'une nouvelle télécommande. **(**cf. Chapitre 8.2, page 28**)**

ATTENTION :

- **laisser impérativement le strap entre les bornes STOP et —**
- **si vous ne raccordez pas de photocellule, laisser le strap entre les bornes TX FSW et FSW**

(cf. Chapitre 5.4, page 22**)**

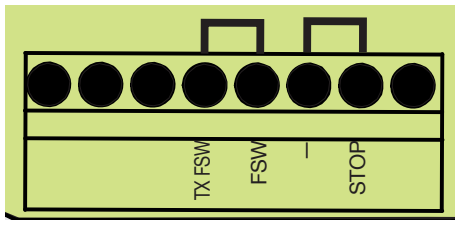

Non utilisé

Borniers de connexion des accessoires (sélecteur à clé, clavier à code...)

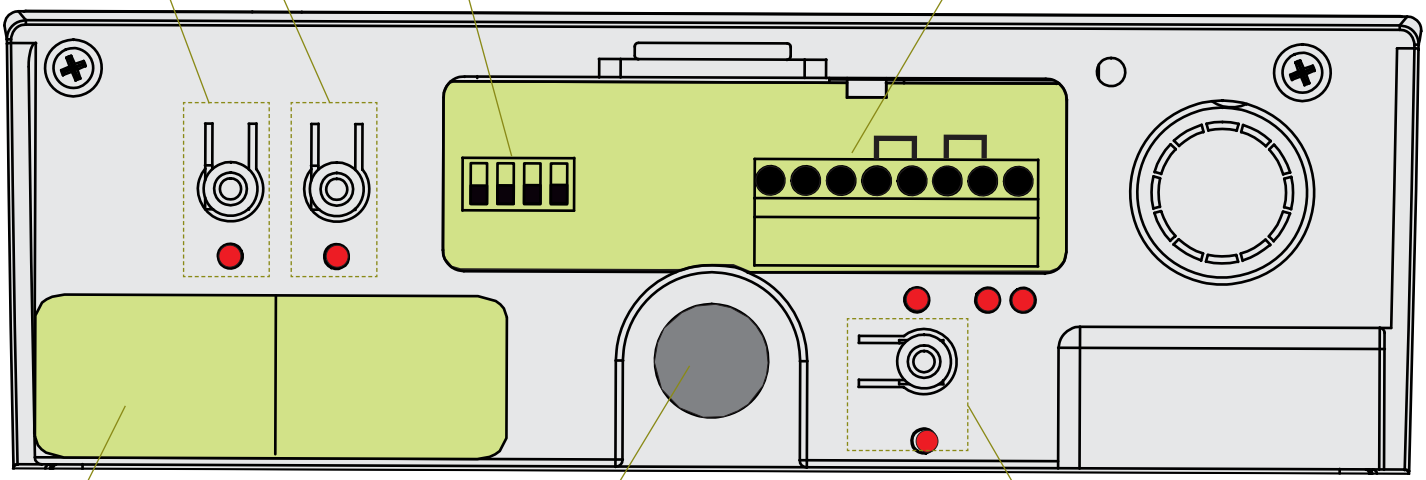

Bornier de connection du récepteur radio (cf. Chapitre 5.2, page 21)

Touche OPEN (cf. Chapitre 6.4, page 25) :
- apprentissage de la course de la porte,
- commande l'ouverture/fermeture de la porte de garage.

Bouton et LED SET UP d'apprentissage de la course de la porte (cf. Chapitre 6.4, page 25)

5.2 Installation du récepteur radio

Avant toutes opérations d'apprentissage, connecter le récepteur radio sur la carte électronique de commande.

ATTENTION
• le récepteur radio ne peut être installé que dans une position, ne pas forcer.

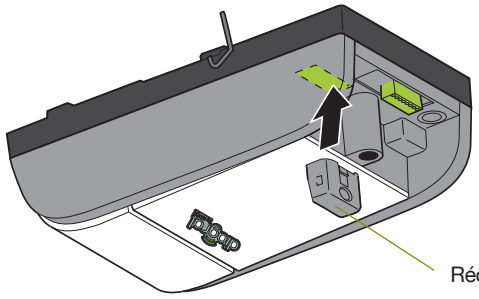

5.3 Câblage d'une antenne raccordée (en option)

5.3.1 Câblage d'une antenne raccordée

La portée radio peut être atténuée par des éléments extérieurs (matériaux, environnement...).

Influence d'un obstacle sur la transmission radio

Afin d'augmenter la portée radio, il est possible de rajouter une antenne extérieure réf. 6100012.

ATTENTION
• l'antenne doit être installée de façon la plus dégagée possible, loin de toute végétation de proximité trop dense et qui empêcherait la bonne réception des ordres.

1. Ouvrir le récepteur radio.

2. Dévisser puis retirer l'antenne du bornier.

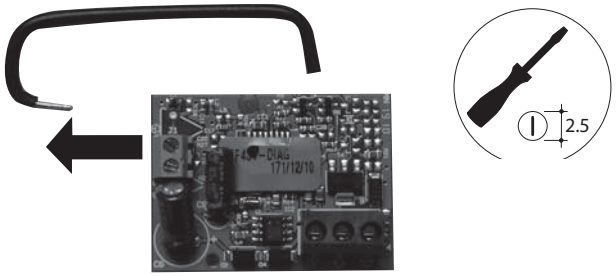

3. Connecter l'antenne raccordée.

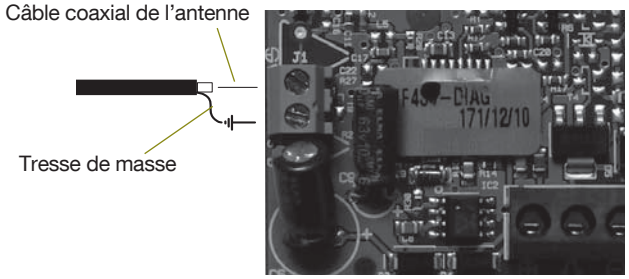

4. Fermer le récepteur radio et le connecter sur la carte électronique de commande.

5.4 Câblage des photocellules (en option)

Retirer le strap entre les bornes TXFSW et FSW puis réaliser les câblages suivants en utilisant un câble de 0,75 mm².

ATTENTION
• rendre étanche les entrées de câbles des photocellules avec du joint silicone.

Cellule réceptrice (RX)

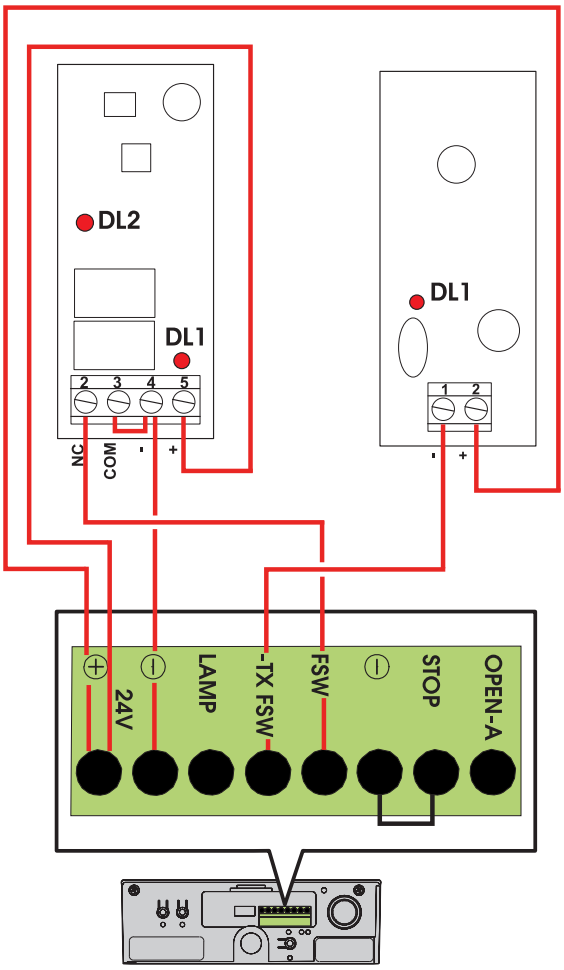

Cellule émettrice (TX)

5.5 Câbles du sélecteur à clé (en option)

Vous pouvez à l'aide d'un sélecteur à clé commander l'ouverture de votre porte de garage.
Faire pivoter la clé à droite : ouverture de la porte de garage.
Réaliser le câblage suivant en utilisant un câble de 0,75 mm².

ATTENTION
• rendre étanche les entrées de câbles avec du joint silicone.

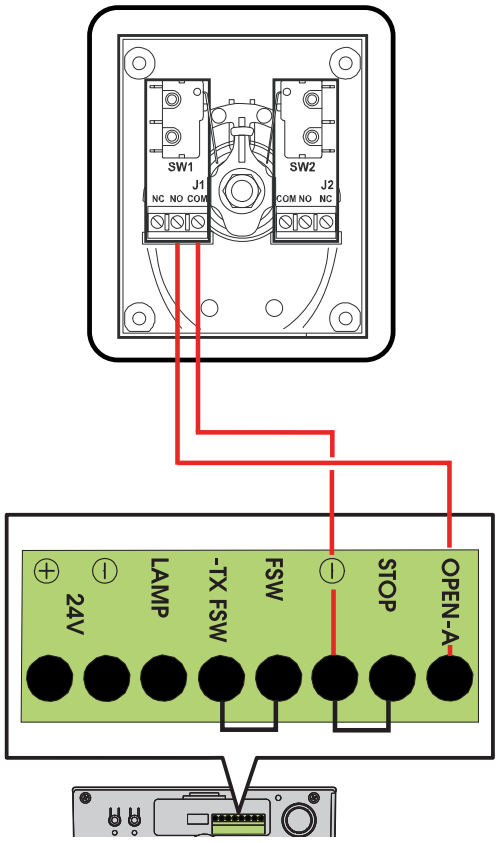

5.6 Câblage d'un clavier à code (en option)

Vous pouvez à l'aide d'un clavier à code commander l'ouverture de votre porte de garage en composant le code 1 (de 1 à 6 chiffres)
→ activation du relais A, ouverture du garage.
Se reporter à la notice du clavier pour toutes questions relatives à la programmation.
Réaliser le câblage suivant en utilisant un câble de 0,75 mm².

ATTENTION
• rendre étanche les entrées de câbles avec du joint silicone.

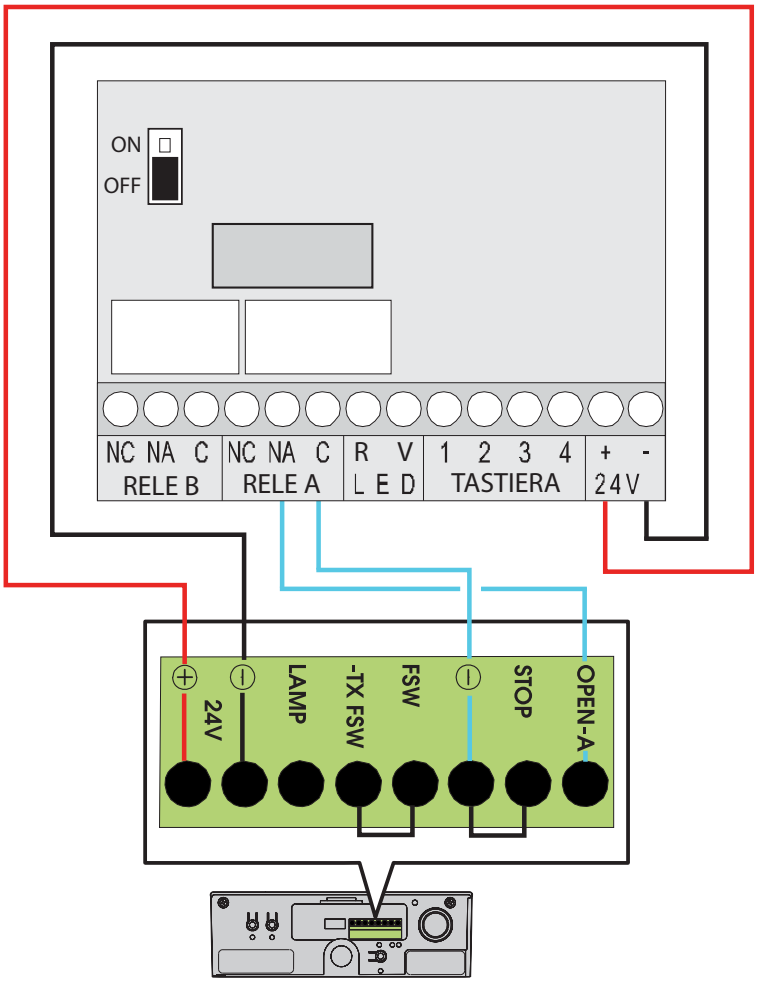

6. Alimentation

6.1 Alimentation 230 V

ATTENTION
• avant de brancher l'alimentation, couper l'alimentation secteur 230 V en agissant sur l'interrupteur différentiel en amont du système.

Réaliser le câblage suivant en utilisant le câble préparé (cf. Chapitre 3.5, page 8).

6.2 Branchement de la batterie de secours

Il est possible d'installer une batterie de secours (non fournie) destinée à alimenter l'automatisme en cas de coupure secteur.

1. Retirer le capot de la lampe de courtoisie en s'aidant si besoin d'un petit tournevis plat

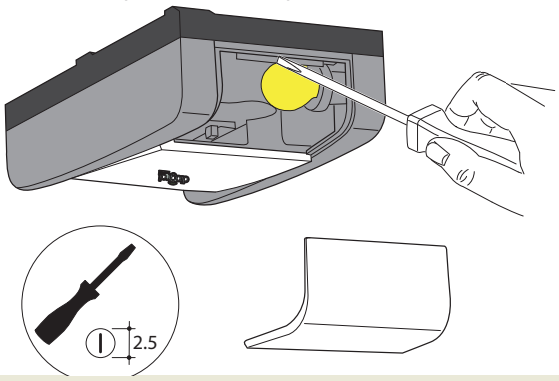

2. Dévisser les 4 vis, puis retirer le capot moteur.

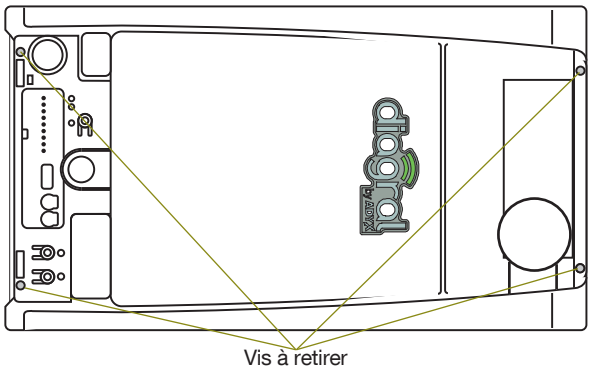

3. Casser à l'aide d'une pince coupante le profil interne en plastique.

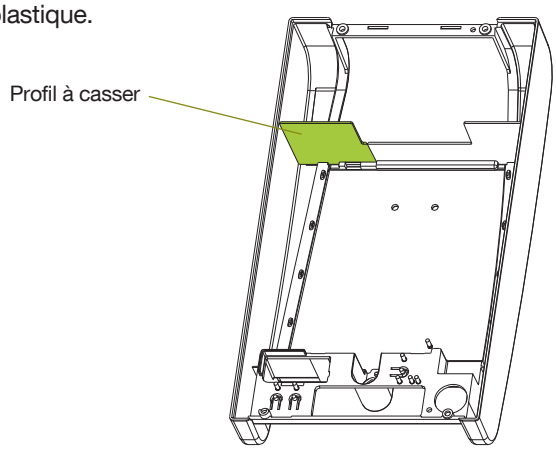

4. Positionner la batterie dans son logement, la fixer à l'aide de la vis fournie.
Brancher la batterie sur le connecteur J12.

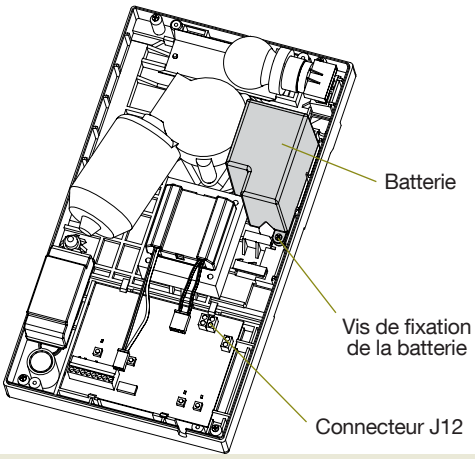

5. Remettre le capot moteur, les 4 vis et le capot de la lampe de courtoisie.

6.3 Mise sous tension 230 V

ATTENTION
• Ne mettre le système sous tension qu'après avoir vérifié que:
• Tous les accessoires sont installés
• Toutes les connexions ont été effectuées correctement
• La zone de mouvement de la porte est dégagée de toute personne et/ou obstacle.

6.3.1 Première mise sous tension

Avant de rétablir l'alimentation secteur et de brancher les batteries de secours, si présentes (cf. : Chapitre 6.2, page 24), dégager la zone de mouvement de toute personne et/ou obstacle et s'assurer de pouvoir couper rapidement l'alimentation 230 V en cas de besoin.
1. Rétablir l'alimentation secteur 230 V en agissant sur l'interrupteur différentiel en amont du système. La LED de SET-UP clignote lentement (si aucun cycle d'apprentissage n'a été réalisé)

6.3.2 Remises sous tension successives

Lors des remises sous tension successives ou **après une coupure de l'alimentation du secteur** d'un système qui a déjà exécuté l'apprentissage (SET-UP), **la programmation est préservée**.
1. Rétablir l'alimentation secteur 230 V en agissant sur l'interrupteur différentiel en amont du système. **Après une coupure de l'alimentation du secteur** pendant laquelle **un moteur a été déverrouillé et manoeuvré manuellement**, il est nécessaire lors de la remise sous tension de commander une manoeuvre en conditions de sécurité en procédant comme suit :
1. Dégager la zone de mouvement de toute personne et/ou obstacle et s'assurer de pouvoir couper rapidement l'alimentation 230 V en cas de besoin.
2. Rétablir l'alimentation secteur 230 V en agissant sur l'interrupteur différentiel en amont du système.
3. Commander une ou plusieurs manœuvres et vérifier que les arrêts et les ralentissements s'effectuent correctement.

6.4 Programmation de la course

ATTENTION
- **Durant la procédure d'apprentissage, le dispositif de détection d'obstacle n'est pas en fonction. En revanche, le bouton d'arrêt d'urgence ainsi que les photocellules sont actives. Leur sollicitation provoque l'interruption de l'apprentissage et la signalisation d'anomalie.**
- **Si le cycle d'apprentissage ne se déroule pas correctement (par exemple, en raison de frottement excessifs durant le mouvement de la porte), la LED de SET UP clignote lentement. Dans ce cas, reprendre la procédure du début, après avoir éliminé la cause de l'anomalie.**

Le cycle d'apprentissage permet de définir :
- le réglage de la force.
- les points de ralentissement du mouvement.
- les positions d'arrêt en ouverture et fermeture.

ATTENTION
- **avant de programmer la course de la porte, dégager la zone de mouvement et s'assurer de pouvoir couper rapidement l'alimentation 230 V en cas de besoin.**

Pour programmer la course de la porte :

1. Verrouiller le chariot (cf. Par. 10, page 31). La phase d'apprentissage peut être lancée quelque soit la position de la porte.

2. Appuyer pendant 1 s sur la touche SET UP.

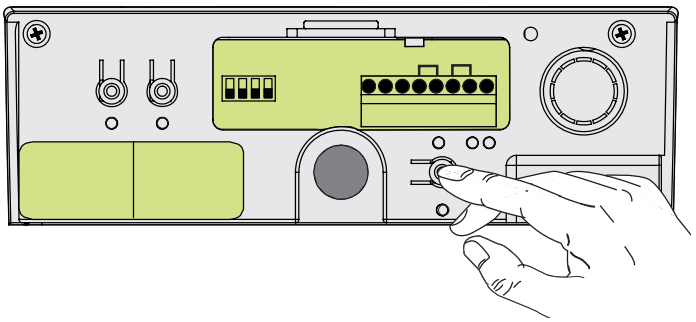

3. Relâcher la touche, la LED SET UP et la lampe de courtoisie clignotent.

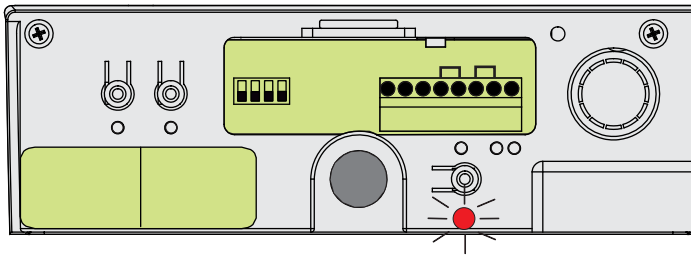

4. la porte de garage se ferme en vitesse lente.

5. La porte se ferme jusqu'en butée et s'arrête.

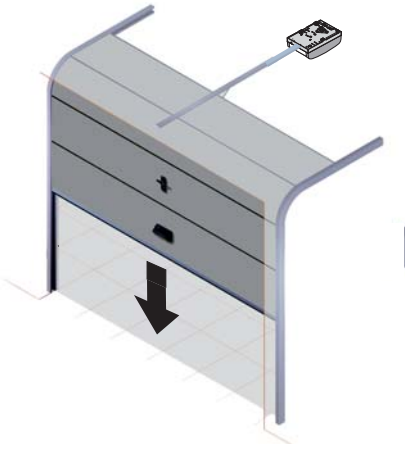

6. La porte s'ouvre (automatiquement).

8. Faire un appui bref sur la touche OPEN lorsque la position d'ouverture désirée est atteinte sinon la porte s'ouvre jusqu'en butée et s'arrête.

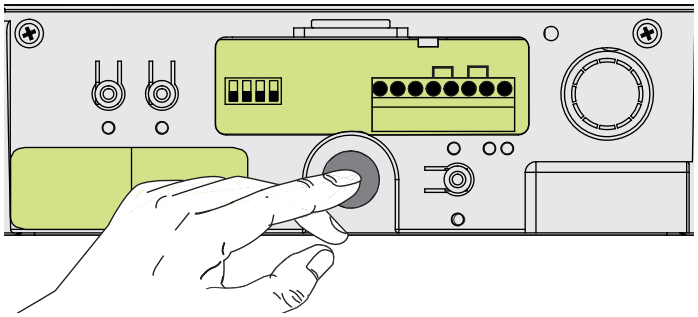

8. La porte se referme automatiquement

11. La porte se ferme jusqu'en butée.
La LED SET UP s'allume en fixe pendant 5 secondes.

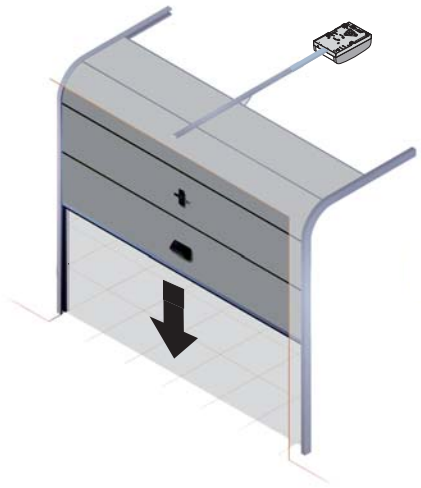

Durant ces 5 secondes, il est possible d'alléger la charge sur le système de verrouillage en faisant reculer légèrement le chariot. Pour ce faire, appuyer brièvement toutes les 2 secondes sur la touche OPEN : chaque appui correspond à un retrait de la course du chariot de 5 mm.

ATTENTION
- **le recul de chariot n'est visible que durant le fonctionnement normal de l'automatisme.**

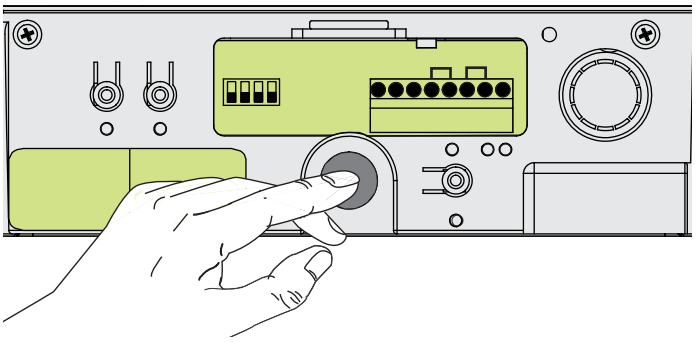

6.5 Alignement des photocellules (en option)

1. Vérifier que les photocellules sont correctement alimentées (les LED DL1 doivent êtres allumées sur les cellules émettrice et réceptrice).

2. Positionner les capots sur les cellules puis vérifier leur alignement :
- LED DL2 allumée : alignement correct,
- LED DL2 éteinte : alignement à revoir.

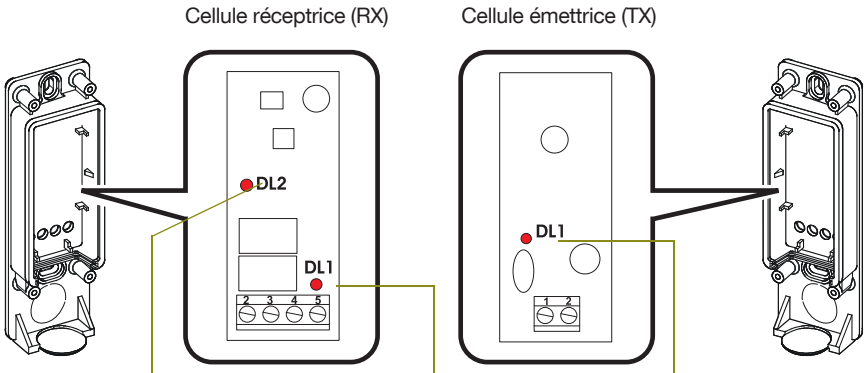

LED DL2, alignement des cellules	
Allumée	Alignement correct
Eteinte	Alignement à revoir

LED DL1, alimentation des cellules	
Allumée	Alimentation correcte
Eteinte	Non alimentée, revoir le câblage

3. Fixer le capot des cellules à l'aide des vis, puis remettre les cache-vis.

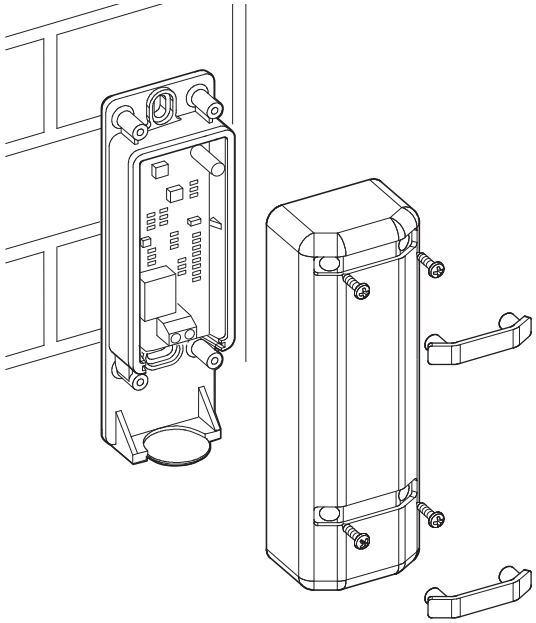

7. Programmation

7.1 Programmation des options de fonctionnement

Les options de fonctionnement se programment à l'aide de la barrette de micro-interrupteur.

Micro-interrupteur	Fonction	Position du micro-interrupteur	
		OFF	ON
1	Permet d'activer la fonction Sécurité Fail safe des photocellules	actif	inactif
2	Sélection de la logique	semi-automatique	automatique
3	Temps de pause	3 OFF 4 OFF = 3 min (default)	
		3 ON 4 OFF = 1,5 min	
4		3 OFF 4 ON = 1 min	
		3 ON 4 ON = 30 sec	

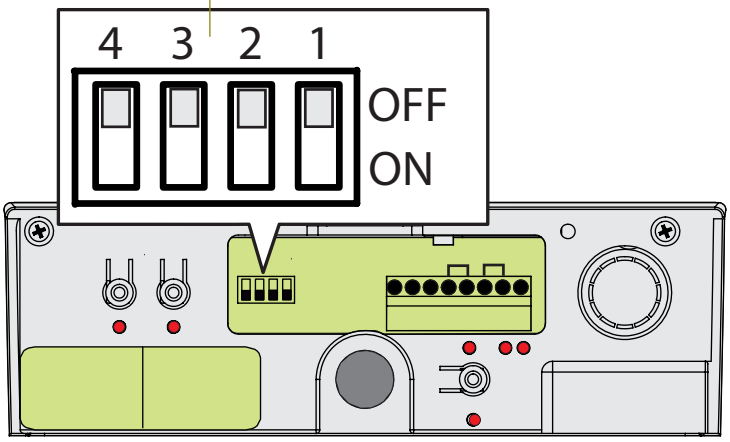

SÉCURITÉ FAIL SAFE:
• Cette fonction permet de contrôler l'alignement et le fonctionnement des photocellules avant chaque mouvement

8. Utilisation du système

8.1 Utilisation de la télécommande

Une télécommande déjà enregistrée, permet de commander l'ouverture totale ou partielle de la porte.

Ouverture totale : appuyer environ 2 s sur la touche **P1** pour commander l'ouverture totale de la porte.
Ouverture partielle : appuyer environ 2 s sur la touche **P3** pour commander l'ouverture partielle.

Pour tous les détails, voir les tableaux **(cf. : Chapitre 11.1, page 32 et 11.2, page 33)**.

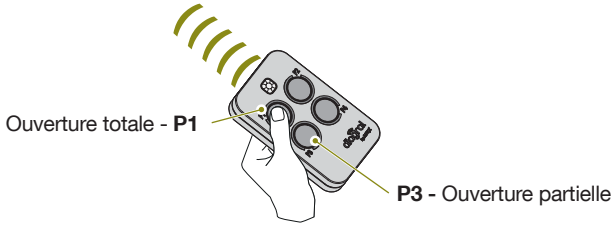

8.2 Apprentissage d'une télécommande

1. Faire un appui bref sur la touche OPEN A.
La LED OPEN A clignote.

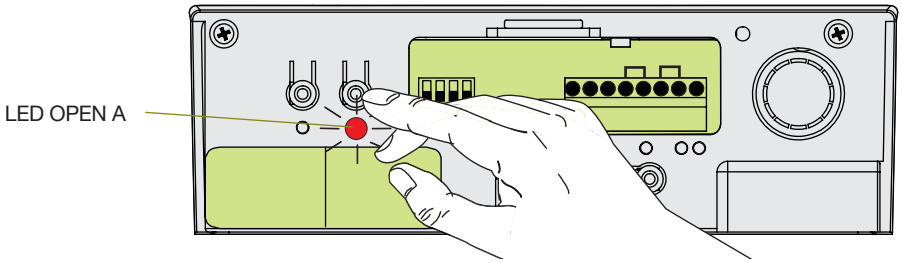

2. Appuyer sur la touche **P1**
jusqu'à ce que la LED OPEN A s'allume en fixe.

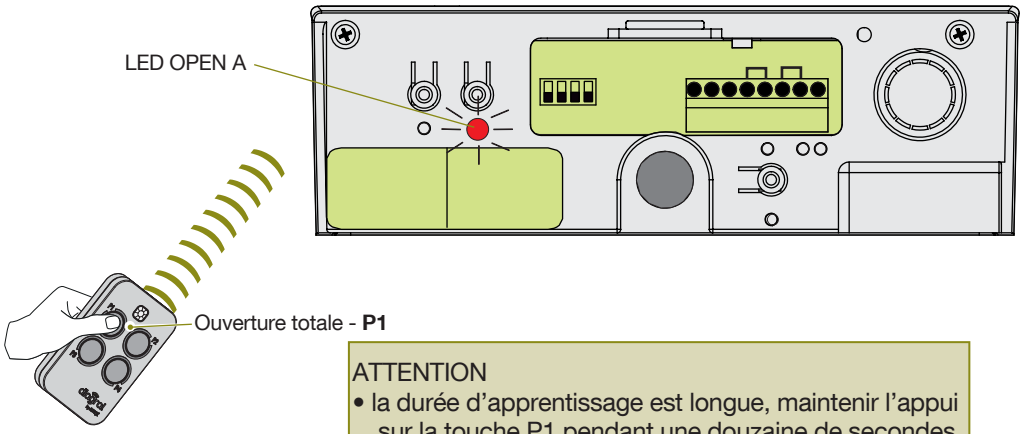

ATTENTION
• la durée d'apprentissage est longue, maintenir l'appui sur la touche P1 pendant une douzaine de secondes.

3. Relâcher l'appui, la télécommande est apprise.

4. Vérifier l'apprentissage de la télécommande en appuyant sur la touche P1. La LED OPEN A s'allume.
Le moteur tourne, réappuyer sur la touche P1, le moteur s'arrête.

8.3 Apprentissage des moyens de commande

La procédure d'apprentissage est identique à la procédure d'apprentissage des télécommandes avec les équivalences de touches suivantes :

Moyen de commande / Commande	DIAG44MCX 787011		DIAG43MCX		DIAG42ACK		DIAG44ACX		DIAG45ACX
Ouverture totale	P1	P2 (1)	P1	P2 (1)	P1 OFF (2)	P2 ON (1) (2)	(3) (5)	(4) (5)	(6)
Ouverture partielle	P3	P4 (1)	P3	P4 (1)	P3 1 (2)	P4 2 (1) (2)	(3) (5)	(4) (5)	(6)

(1) La combinaison de touches P1 et P3 peut être remplacé par les touches P2 et P4 sur les télécommandes DIAG43MCX, DIAG44MCX (787011) ou DIAG42ACK.
Il est ainsi possible de commander 2 automatismes différents avec une seule télécommande.
Exemple : la télécommande DIAG44MCX permet de piloter votre automatisme avec les touches P1 et P3 et commander un second automatisme Diagral by ADYX avec les touches P2 et P4.

(2)

ATTENTION
• Pour la télécommande DIAG42ACK, le curseur doit être en position basse.

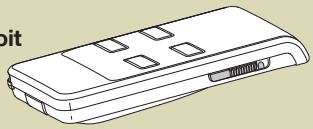

(3)

ATTENTION
• Le clavier doit être en mode installation et la page ouvrant doit être programmée en configuration 1, 3, 5 ou 7 (cf. : Guide d'installation du clavier).

(4)

ATTENTION
• Le clavier doit être en mode installation et la page ouvrant doit être programmée en configuration 3, 4, 7 ou 8 (cf. : Guide d'installation du clavier).

(5) Il est possible de commander 2 automatismes Diagral by ADYX à l'aide des touches , , et ,

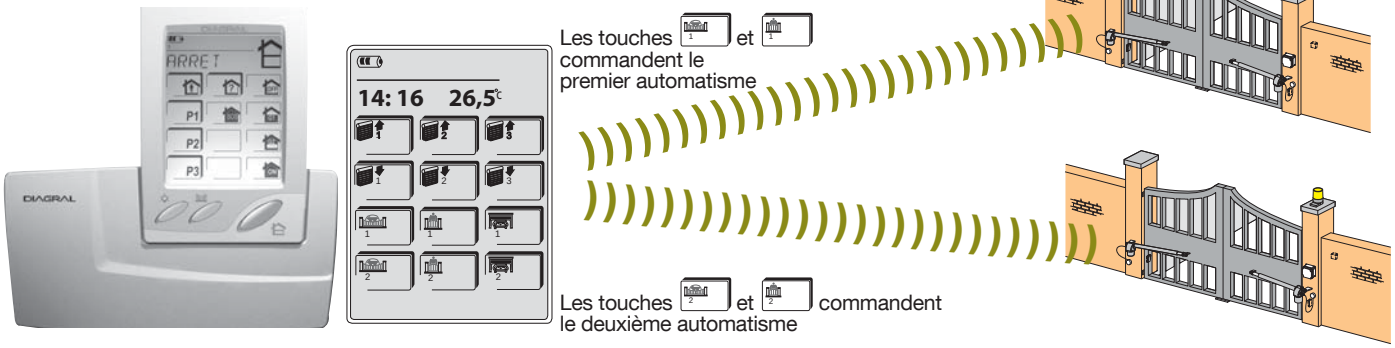

(6)

ATTENTION : Le clavier doit être en mode installation et les touches pilotant l'automatisme doivent être reprogrammées avec les n° de commandes 51 (pour l'ouverture totale) et 53 (pour l'ouverture partielle).
Dans notre exemple la touche sera utilisée pour l'ouverture totale, la touche pour l'ouverture partielle.

A. Mettre le clavier en mode installation en composant sur le clavier :

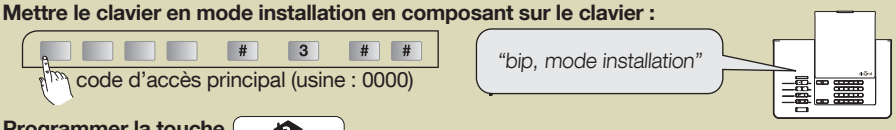

B. Programmer la touche

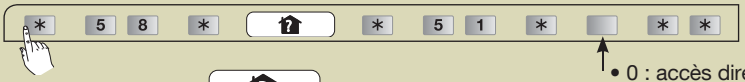

C. Programmer la touche

8.4 Réinitialisation des moyens de commande (Remise à Zero)

Cette fonction permet de réinitialiser le système en supprimant les télécommandes et les moyens de commande appris.

ATTENTION :
• CETTE OPÉRATION EST IRRÉVERSIBLE : L'APPRENTISSAGE DES TÉLÉCOMMANDES ET DES MOYENS DE COMMANDE DEVRA ÊTRE EXÉCUTÉ À NOUVEAU (CF. : CHAPITRE 8.2, PAGE 28 ET 8.4, PAGE 30).

1. Tenir pressée la touche OPEN A,
la LED OPEN A clignote.

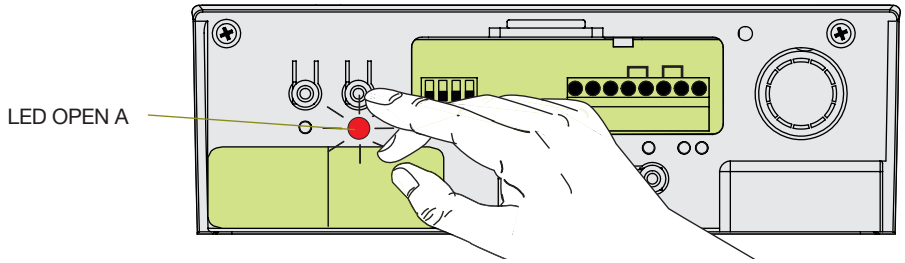

2. En tenant pressée la touche OPEN A,
la LED OPEN A commence à clignoter plus rapidement.

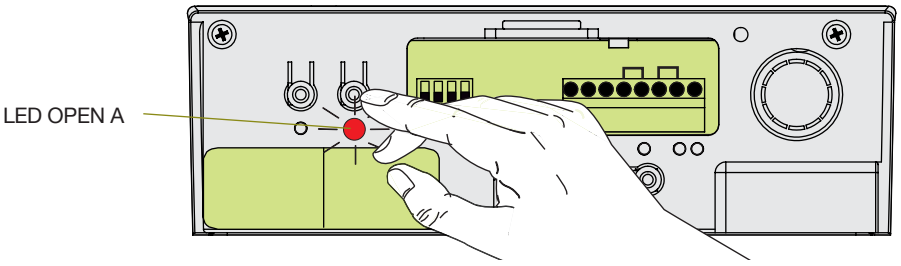

3. En tenant pressée la touche OPEN A,
la LED OPEN A et la LED OPEN B s'allument fixement.
Relâcher la touche OPEN A.
La LED OPEN A s'éteint quelques secondes après.

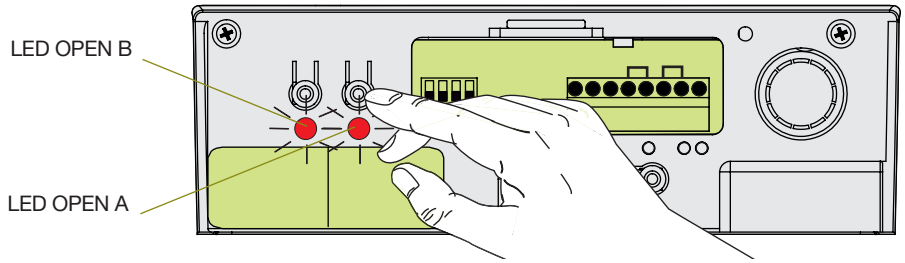

4. Toutes les télécommandes et les moyens de commande sont supprimés

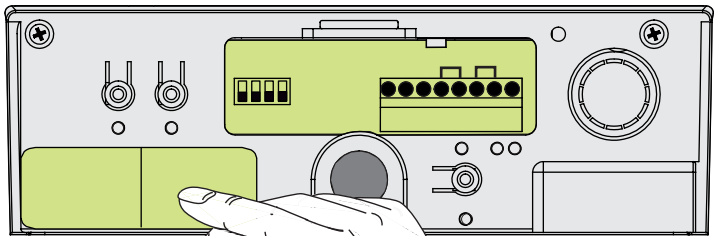

9. Fermeture du boîtier

1. Retirer le capot de la lampe de courtoisie en s'aidant si besoin d'un petit tournevis plat

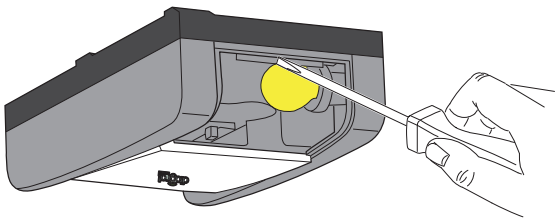

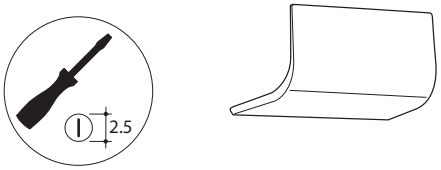

2. Emboiter les 2 extrémités du câble plastique.

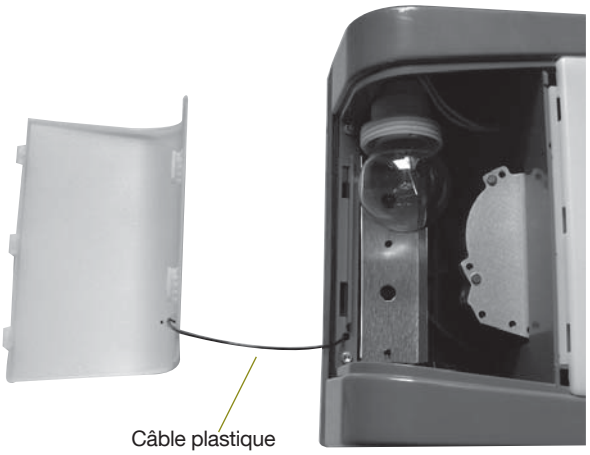

3. Faire de même avec le capot de la carte électronique de commande.

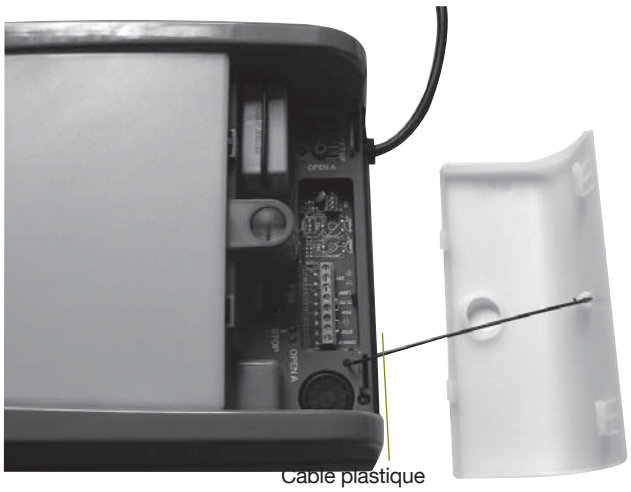

4. Clipser les 2 capots sur le moteur.

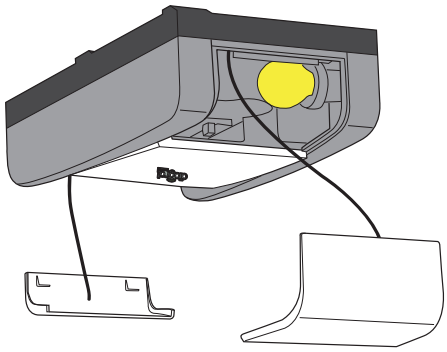

10. Déverrouillage de l'automatisme

ATTENTION
- **éviter que des personnes, des animaux ou des objets ne se trouvent dans la zone de mouvement de la porte durant la manœuvre de déverrouillage.**

1. Définir la hauteur de la poignée de déverrouillage (celle-ci doit se trouver à une hauteur max de 1.8 m du sol), et couper le câble en excès.
Réaliser un nœud à l'extrémité du câble et assembler la poignée de déverrouillage fournie.

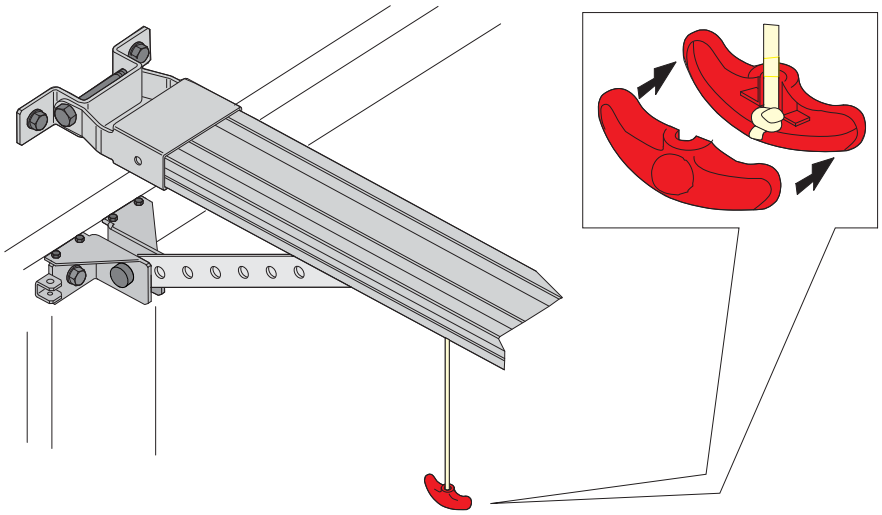

2. Tirer la poignée de déverrouillage vers le bas et vérifier que l'actionnement manuel de la porte est possible.

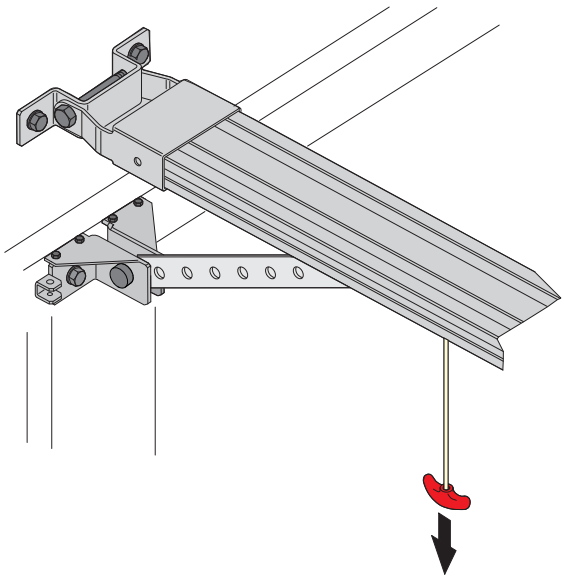

3. Tirer la poignée de déverrouillage horizontalement et en direction de la porte. Relâcher et vérifier que la fenêtre LOCK sous le chariot soit de couleur rouge.
Actionner ensuite manuellement la porte pour retrouver le point d'accrochage du chariot.

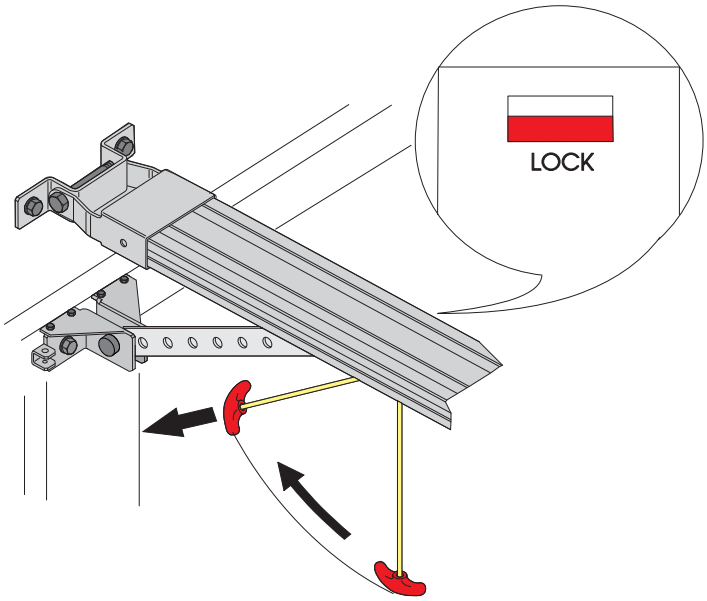

11. Fonctionnement du système

11.1 Fonctionnement de la porte en mode Semi- Automatique (EP)

11.1.1 Programmation en mode de fonctionnement semi-automatique

1. Un premier appui d'environ 2 s sur la touche P1 de la télécommande ou sur la touche OPEN de la carte électronique de commande provoque l'ouverture de la porte de garage. A la fin du mouvement, la porte reste en position ouverte.
2. Un nouvel appui la referme.
3. Puis la porte se referme automatiquement.

Principe de fonctionnement :

Etat de la porte de garage	**Commandes**		**Coupure du faisceau des photocellules (en option)**
	Ouverture totale Touche P1 de la télécommande ou sélecteur à clé câblé sur l'entrée OPEN A	**Ouverture partielle** Touche P3 de la télécommande	
Fermée	ouverture de la porte	ouverture partielle de la porte	sans effet
En mouvement d'ouverture	interrompt le mouvement → (1)	stop le mouvement → la porte reste bloquée	sans effet
Ouvert	referme immédiatement la porte (1)	fermeture de la porte	sans effet
En mouvement de fermeture	stop le mouvement → la porte reste bloquée	stop le mouvement → la porte reste bloquée	inverse le mouvement → ouverture de la porte
Bloquée	reprend le mouvement en sens inverse	reprend le mouvement en sens inverse	inhibe les commandes de fermeture

(1) Si le cycle a commencé par une commande d'Ouverture Partielle, la porte s'ouvre totalement

11.2 Fonctionnement de la porte en mode Automatique (AP)

11.2.1 Fonctionnement automatique

Un appui d'environ 2 s sur la touche P1 de la télécommande ou sur la touche OPEN de la carte électronique de commande provoque le fonctionnement suivant :

1. la porte de garage s'ouvre,
2. puis la porte reste en position ouverte pendant le temps de pause. Il s'agit du délai de fermeture automatique,
3. puis la porte se referme automatiquement.

Principe de fonctionnement :

Etat de la porte de garage	Commandes		Coupure du faisceau des photocellules (en option)
	Ouverture totale Touche P1 de la télécommande ou sélecteur à clé câblé sur l'entrée OPEN A	**Ouverture partielle** Touche P3 de la télécommande	
Fermée	ouverture de la porte et fermeture automatique après le temps de pause	ouverture partielle de la porte et fermeture automatique après le temps de pause	sans effet
En mouvement d'ouverture	interrompt le mouvement (1)	stop le mouvement → la porte reste bloquée	sans effet
Ouvert et en attente de fermeture automatique	interrompt le temps de pause → la porte reste bloquée (1)	interrompt le temps de pause → la porte reste bloquée (1)	stop la fermeture automatique → le délai est relancé jusqu'au retrait de l'obstacle
En mouvement de fermeture	réouverture de la porte	réouverture de la porte	inverse le mouvement → ouverture de la porte
Bloquée	fermeture de la porte	fermeture de la porte	inhibe les commandes de fermeture

(1) Si le cycle a commencé par une commande d'Ouverture Partielle, la porte s'ouvre totalement

12. Mise en fonction

- Au terme de l'installation, effectuer quelques cycles complets d'ouverture/fermeture à l'aide de la télécommande et du bouton OPEN de la carte électronique de commande et vérifier le fonctionnement correct de l'automatisme

(Cf. Chapitre «6.4 Programmation de la course», page 25).

A noter : la lampe de courtoisie s'allume pendant 2 minutes à chaque commande d'ouverture.

- Tester également le système anti écrasement (celui-ci doit être en mesure de détecter un obstacle d'une hauteur de 5 cm placé au sol), et les éventuelles éléments en option (photocellules, clavier à code…).
- Coller l'autocollant indiquant la procédure de déverrouillage à proximité de l'automatisme.

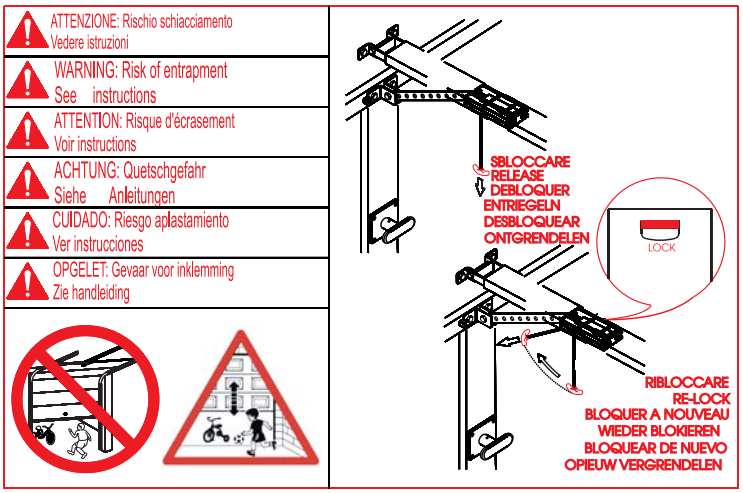

13. Maintenance

13.1 Entretien

Effectuer régulièrement un test de bon fonctionnement des éléments de sécurité de votre automatisme (système anti écrasement et photocellules en option).

Le bon fonctionnement de votre automatisme est lié au bon fonctionnement mécanique de votre porte de garage. Vérifier régulièrement l'équilibrage de la porte et l'absence de points durs.

13.2 Changement de la lampe de courtoisie

1. Retirer le capot de la lampe de courtoisie en s'aidant si besoin d'un petit tournevis plat

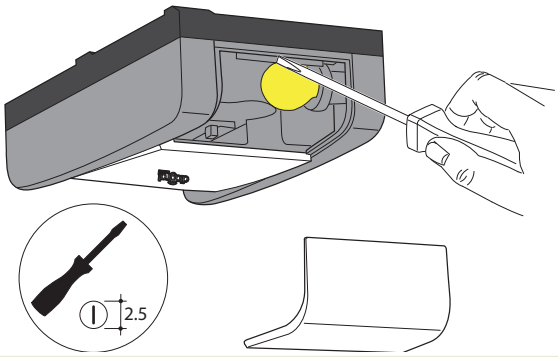

2. Avant de saisir la lampe, s'assurer qu'elle ne soit pas chaude.
Dévisser la lampe et la remplacer par un modèle du même type (E27 40 W 230 V).

3. Remettre le capot.

13.3 Changement des piles de la télécommande

Si le voyant rouge s'éclaire faiblement lors de la pression d'une touche, remplacer les piles de la télécommande par des piles du même type.

ATTENTION :
• Il est impératif de remplacer les piles fournies par des piles du même type : 2 piles lithium bouton de type CR2032.
• La programmation est préservée lors du changement des piles de la télécommande.

1. Dévisser les 2 vis du boîtier.
2. Ouvrir en actionnant l'ergot de verrouillage situé à l'extrémité de la télécommande.
3. Introduire un tournevis dans l'encoche et pousser les piles.
4. Retirer les piles du boîtier.
5. Remplacer les piles usagées par des nouvelles en respectant la polarité.

ATTENTION
• Ne pas pousser la première pile trop au fond du logement ; ne pas forcer pour la deuxième.

6. Refermer le boîtier. Faire un essai en appuyant sur la touche **P1** et vérifier la réaction de l'automatisme.
7. Serrer les 2 vis du boîtier.

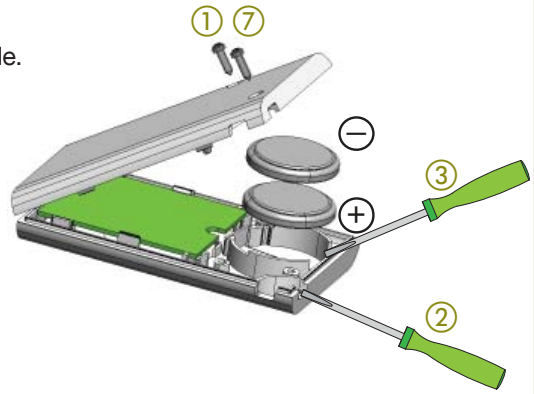

Li

ATTENTION
• Vous êtes priés de jeter les piles usagées dans des poubelles prévues à cet effet.

13.4 Recommandations pour l'entretien

13.4.1 Graissage

• Ne graisser que les articulations des vantaux (gonds, charnières...). Le moteur n'a pas besoin de lubrification.

13.4.2 Nettoyage

• Ne nettoyer que les surfaces extérieures des capots des moteurs et des accessoires.
• Nettoyer à l'aide d'un chiffon doux, propre et imbibé d'eau. Essuyer à l'aide d'un chiffon propre.
• Éviter tout type de solvants ou détergents : ces produits pourraient abîmer les matériaux, notamment les lentilles des photocellules (en option).

13.4.3 Remplacements

ATTENTION
• Ne pas procéder à des modifications ou à des réparations des composants de la motorisation.
• Utiliser exclusivement des pièces et composants d'origine Diagral by ADYX pour les remplacements. Diagral by ADYX décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement de la motorisation dans le cas d'utilisation de composants d'une origine autre que Diagral by ADYX.
• Il est impératif de remplacer les piles fournies par des piles du même type (comme indiqué dans le tableau ci-dessous).

Piles de la télécommande **• 2 piles lithium bouton de type CR2032**	cf. : Chapitre «13.3 Changement des piles de la télécommande», page 34
Batteries de secours **• Utiliser exclusivement la batterie 6100144 pour le remplacement** Le cycle de charge de batterie de secours est de 18 heures sans interruption de l'alimentation du secteur. La batterie doit être remplacée lorsque cette durée ne suffit pas pour rétablir le niveau de charge.	cf. : Chapitre «6.2 Branchement de la batterie de secours», page 24

ATTENTION
• La batterie de secours et les piles des télécommandes ne doivent pas être jetées avec les déchets ménagers. Les remettre au revendeur ou les déposer dans les conteneurs spécifiquement prévus pour la collecte différenciée des déchets.

13.5 Registre d'entretien

Noter sur ce registre d'entretien toutes les interventions d'entretien et/ou de réparation et/ou amélioration effectuées sur la porte ou sur ses composants.
Lorsque ces interventions sont effectuées par un personnel qualifié, s'assurer que les interventions effectuées par ce dernier soient indiquées dans ce registre, avec le nom de la société et la signature du technicien étant intervenu.
Conserver soigneusement le présent registre d'entretien.

Emplacement de la porte (adresse)	
Propriétaire/utilisateur de la porte (prénom et nom)	
Date d'installation de la porte	
Date de motorisation	
Dimensions de la porte (llargeur- hauteur –poids)	
Matériau de la porte (métal - bois - etc.)	

Liste des composants installés		
Groupe d'actionnement (pour la liste complète des composants de la motorisation, consulter le manuel d'instruction)	Motorisation pour porte de garage- DIAG03MGF	
Marque de fabrique	DIAGRAL est une marque de la société ATRAL SYSTEM SAS Rue du Pré de l'Orme, 38926 CROLLES CEDEX Tél. : 0 825 051 809	
Assistance autorisée	contacter le numéro 0 825 051 809	
Nombre de photocellules installées	❑ 1 paire	❑ 2 paires
Batterie d'urgence	❑ OUI	❑ NON
Sélecteur à clé	❑ OUI	❑ NON
Antenne raccordée externe	❑ OUI	❑ NON

DATE	Brève description de l'intervention	Nom de la société et signature du technicien

DATE	Brève description de l'intervention	Nom de la société et signature du technicien

14. Caractéristiques

Caractéristiques techniques	Motorisation pour porte de garage DIAG03MGF
Alimentation	230 Vca (+10% -6%) - 50Hz
Alimentation moteur	24 Vdc
Puissance absorbée moteur	70W (max 440 W)
Consommation en veille de l'automatisme	6.5 W
Force de poussée	700 N
Espace mini disponible au plafond	35 mm
Lampe de courtoisie	230 V 40 W max
Temporisation lampe de courtoisie	2 minutes
Vitesse standard chariot à vide	12 m/min
Vitesse chariot en fermeture	7,6 m/min
Vitesse chariot en ralentissement	2,5 m/min
Niveau de bruit à la vitesse standard	52 dB
Largeur de la porte max	5m pour les portes sectionnelles, 2,5m pour les portes basculantes
Hauteur de la porte max	2,5m d'ouverture avec le rail fourni; possibilité d'aller jusqu'à 3,8m avec un rail spécifique. 2,4m pour les portes basculantes
Degré de protection	IP 20
Température de fonctionnement	-15 / + 55 °C

Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie (Applicable dans les pays de l'Union Européenne et autres pays européens disposant d'un système de collecte). Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. En vous assurant que ce produit est bien mis au rebut de manière appropriée, vous aiderez à prévenir les conséquences négatives pour l'environnement et la santé humaine. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez vous adresser à votre municipalité, déchetterie ou au magasin où vous avez acheté le produit.

15. Déclaration CE de Conformité

Le soussigné, représentant le fabricant ci-après

Fabricant : FAAC S.p.A.

Adresse : Via Calari, 10 - 40069 Zola Predosa BOLOGNA - ITALIE

Déclare par la présente que le produit

Identification du produit : Motorisation pour porte de garage à usage domestique, pour l'accès des véhicules, code DIAG03MGF

- est conforme aux dispositions des directives CE suivantes (y compris tous les amendements applicables)
  - Directive Machine 2006/42/CE / Directive Machines
  - 2004/108/CE Directive Compatibilité Électromagnétique
  - 99/05/CE R&TTE
- et que les normes et/ou spécifications techniques mentionnées ci-après ont été appliquées.
  - EN 60335-1:2012
  - EN12604 et EN12605
- d'autres normes techniques appliquées
  - EN 60335-2-95

Original

Bologne, le 9 septembre 2013

CEO

A. Marcellan

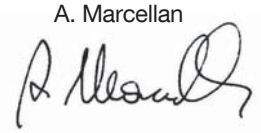

16. Garantie

Sauf exclusion de certains matériels ou de certains composants de matériels, DIAGRAL octroie à la délivrance du bien une garantie contractuelle inextensible de trois (3) ans contre tout vice caché ou défaut de fabrication pour sa gamme de motorisations.
Les organes de commandes DIAG42ACK, DIAG43MCX, DIAG44ACX exclusivement peuvent bénéficier d'une garantie légale de conformité de deux (2) ans et d'une garantie commerciale de trois (3) ans sous la forme d'une extension gratuite sous les réserves et conditions suivantes :
Pour les organes de commandes précités seulement, l'octroi de la garantie commerciale de trois (3) ans, courant à compter de l'expiration de la garantie légale de conformité, est conditionné à l'envoi d'une demande d'extension de garantie gratuite dans un délai de trente (30) jours à compter de la vente.
Cette demande d'extension gratuite de garantie peut être formée en adressant le bon de garantie prévu à cet effet à l'adresse indiquée sur le document ou en ligne à partir du site www.diagral.fr.

Il est précisé que la facture d'achat du matériel devra impérativement être conservée afin de justifier de la période de garantie.
La garantie ne porte que sur les produits DIAGRAL, commercialisés par ATRAL SYSTEM, et non aux alimentations (batteries, piles et blocs lithium) et autres consommables (tels que ampoules, lampes, huiles, fusibles...).

Certains produits ou accessoires tels que transformateurs, câbles de liaison, accessoires d'équipement de systèmes de motorisation, antennes, batteries de secours (liste non exhaustive), peuvent ne pas bénéficier de la garantie.
La garantie porte sur tout matériel qui dysfonctionne, dès lors que ce dysfonctionnement ne provient pas ou n'est pas la résultante de :

- des contraintes propres au site à équiper, qui restreignent ou nuisent aux transmissions radio,
- du non respect des consignes d'installation ou de maintenance spécifiées par DIAGRAL, ou erreur de manipulation ou de branchement en cours d'installation,
- d'un usage anormal ou non conforme des produits aux spécifications de DIAGRAL,
- de la négligence ou défaut d'entretien de la part de l'utilisateur,
- de l'intervention ou transformation de quelque nature qu'elle soit en dehors de toute instruction donnée par DIAGRAL,
- de détériorations résultant d'une installation effectuée avec des dispositifs ou périphériques d'une autre marque que DIAGRAL,
- d'une dégradation par chute, choc ou par immersion,
- d'une utilisation d'alimentation autre que celle indiquée par DIAGRAL,
- de dommages ou avaries causés par le transport,
- de conditions d'utilisation particulières telles que ambiance humide ou poussiéreuse, température élevée au-delà des spécifications de fonctionnement du fabricant, émanations chimiques, etc...
- d'une catastrophe naturelle, émeutes ou vandalisme, ainsi que dans tous les cas où un évènement postérieur à la vente indépendant de la volonté de DIAGRAL, irrésistible, et dont elle ne pouvait raisonnablement être tenue de prévoir ni la survenance ni les effets, interdirait l'exécution de ses obligations essentielles,
- de phénomène atmosphérique ou détériorations causées par l'environnement extérieur tels qu'infiltration, pluie, foudre, condensation, insectes, animaux, surtension.

Le bénéfice de la garantie est exclusivement réservé aux territoires suivants : pays de l'Union Européenne, Norvège et Suisse.
Indépendamment de la garantie contractuelle consentie, ATRAL SYSTEM est tenu des défauts de conformité du bien au contrat, et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du Code Civil.
À cet égard, il est rappelé les articles suivants :

- Article L211-4 du Code de la Consommation : le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existants lors de la délivrance.
  Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation, lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat, ou a été réalisée sous sa responsabilité.
- Article L211-5 du Code de la Consommation : pour être conforme au contrat, le bien doit :
  1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présenté à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle, présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage.
  2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties, ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.
- Article L211-12 du Code de la Consommation : l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans, à compter de la délivrance du bien.
- Article 1641 du Code Civil : le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rende impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminue tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné aucun moindre prix s'il les avait connues.
- Article 1648 alinéa 1 du Code Civil : l'action résultant des vices rédhibitoires doit être intenté par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Pour la mise en œuvre de la garantie, l'utilisateur doit contacter la société DIAGRAL dont les coordonnées sont les suivantes :
DIAGRAL est une marque de la société ATRAL SYSTEM

ATRAL SYSTEM
SAS au capital de 252 320 euros inscrite au RCS de Grenoble sous le numéro 311586382
Rue du Pré de l'Orme, 38926 CROLLES CEDEX
Tél. : 0 825 051 809 (0,15 € TTC/min depuis un poste fixe)

DIAGRAL exposera alors les conditions de retour de la mise en œuvre de sa garantie.
La garantie donne droit à l'échange standard ou à la réparation au choix de DIAGRAL.
Tout produit ayant fait l'objet d'un échange devient la propriété définitive et irrévocable de DIAGRAL.
Tout produit échangé sous garantie, bénéficie de la durée de garantie restant du produit d'origine.
En application de l'article L111-2 du Code de la Consommation, les pièces indispensables à l'utilisation du bien seront disponibles durant la période de garantie.
Enfin, DIAGRAL précise que dans le souci d'améliorer ses produits, elle se réserve le droit de les modifier sans préavis.

Destination des produits :
Les matériels commercialisés par DIAGRAL sont conçus pour contribuer à la protection et au confort d'habitations en résidentiel et de certains locaux professionnels tels qu'ils sont déterminés dans la documentation fournie par DIAGRAL, ou pour contribuer à la protection et au bien-être des personnes, dans les limites techniques et d'environnement décrites dans la documentation fournie par DIAGRAL et recommandées par le revendeur.

Marquage CE et Réglementation :
Les produits commercialisés par DIAGRAL sont conformes aux exigences essentielles des directives européennes qui les concernent. Le marquage CE atteste de la conformité des produits à ces directives et aux normes qui définissent les spécifications techniques à respecter.

Réseaux de communication (indisponibilité) :
DIAGRAL rappelle à l'utilisateur que ses systèmes fonctionnent grâce aux réseaux de communication radio, IP (internet) et électriques (Internet via ADSL, Bluetooth, GSM, GPRS, WIFI, Courants Porteurs en Ligne (CPL), etc…).
La gestion de ces réseaux de communication privés ou non, n'étant pas assurée par DIAGRAL, qui n'en a aucune maîtrise, celle-ci rappelle aux utilisateurs qu'elle ne peut en garantir leur disponibilité à 100%.
DIAGRAL attire donc l'attention de l'utilisateur sur le fait qu'une indisponibilité qui apparaîtrait sur ces réseaux pourrait avoir comme conséquence une indisponibilité de ses propres systèmes.
Dans une telle situation, indépendante de sa volonté, DIAGRAL indique que ni sa responsabilité, ni celle du fabricant ne pourrait être engagée.

Informatique et Liberté :
Le responsable du traitement des données recueillies est le responsable du service assistance technique de ATRAL System SAS. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer le suivi de la garantie des produits vendus et à avoir une meilleure connaissance des consommateurs. Les réponses au questionnaire sont facultatives. Les destinataires des données sont les services assistance technique et marketing de ATRAL System SAS.
Conformément aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au responsable du service assistance technique de ATRAL System SAS. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant sans frais ni justification.

Conditions d'application de la garantie et du service après-vente :
Les développements qui suivent ont pour objet de vous exposer les règles de mise en œuvre de la garantie contractuelle et du service après-vente. En respectant sa disposition, vous simplifierez la gestion de vos retours et vous pourrez profiter pleinement des avantages de la garantie et de notre service après-vente.

Rappel :
La garantie consentie aux utilisateurs donne droits au choix de DIAGRAL, à l'échange standard ou à la réparation.
Pour les conditions, et modalités de la garantie, se reporter au texte de garantie applicable à votre système.
Les prestations réalisées par DIAGRAL, autres que celles consenties au titre de la garantie contractuelle, relèvent du service après-vente et sont payantes.
Tout produit ayant fait l'objet d'un échange au titre de la garantie devient la propriété définitive et irrévocable de DIAGRAL.

Procédure à suivre :
Lorsque vous constatez le dysfonctionnement d'un produit, vous devez impérativement en faire vérifier la réalité en contactant notre assistance technique au numéro de téléphone indiqué sur la notice d'installation du produit principal (coût de la communication précisé sur la notice). Cette procédure, préalable et obligatoire, vous assure une gestion du dossier par les services compétents dans les meilleurs délais.
Si un retour du produit s'avère nécessaire, notre assistance technique vous communique un accord de retour (pour échange ou vérification) avec un numéro à inscrire de manière parfaitement lisible sur le colis.
Il est indispensable de toujours envoyer le matériel au service après-vente, accompagné de la copie de l'accord de retour, de la preuve d'achat (facture) et d'un bordereau lisiblement rempli précisant :
• le numéro ou la copie de l'accord de retour,
• vos coordonnées complètes,
• la copie de votre facture ou preuve d'achat avec la date d'achat,
• la description du matériel et le motif du retour,
• le nom de l'utilisateur.
Sous peine d'irrecevabilité de la demande, le matériel présumé défectueux doit nous être retourné complet avec son alimentation.
Les retours doivent être faits à l'adresse communiquée par l'assistance technique DIAGRAL lors du contact téléphonique préalable.

Important :
Les frais de port et les risques liés au transport sont toujours à la charge de l'expéditeur.
Notre responsabilité ne peut en aucun cas être engagée en cas d'incident survenant à cette occasion et notamment vol, perte, dégradation, destruction etc.
Les retours en port dû seront systématiquement refusés par nos services.
L'emballage des retours doit pouvoir résister aux contraintes de transport.
Tout matériel dégradé pendant le transport sera considéré comme hors garantie.
Tout colis présenté en mauvais état par le transporteur sera refusé par nos services.

Matériel sous garantie bénéficiant de la garantie légale de conformité ou de la garantie commerciale :
DIAGRAL octroie à partir de la délivrance au premier utilisateur la garantie contractuelle de trois (3) ans contre tout vice caché ou défaut de fabrication pour sa gamme de motorisations.
Sauf les organes de commandes DIAG42ACK, DIAG43MCX, DIAG44ACX qui bénéficient d'une garantie légale de deux (2) ans et d'une garantie commerciale de trois (3) ans sous réserve de l'enregistrement par DIAGRAL des informations liées à l'extension gratuite de garantie (détail dans les conditions de garantie de DIAGRAL by adyx).
En cas de contestation sur la date de départ de la garantie contractuelle, celle-ci débutera à compter de la date de fabrication que le numéro de série de l'appareil permettra de déterminer.
Tant que la référence correspondante est commercialisée, tout matériel reconnu défectueux par notre assistance technique donne droit à l'échange standard ou à la réparation au choix de DIAGRAL.
Tout produit échangé sous garantie bénéficie de la durée de garantie restante du produit d'origine.
Tout appareil retourné sans accord de retour peut faire l'objet d'un renvoi à son expéditeur, aux risques de ce dernier. Il ne sera rééquipé d'aucun accessoire.
Tout appareil ayant fait l'objet d'un accord de retour pour vérification et qui sera reconnu en état de fonctionnement sera renvoyé tel quel à son expéditeur.

Matériel hors garantie :
Tant que la référence correspondante est commercialisée, tout matériel hors garantie peut faire l'objet d'une commande auprès d'un revendeur au choix de l'utilisateur selon les conditions habituelles d'achat en vigueur.
Si l'assistance technique de DIAGRAL établit un accord de retour pour vérification, notre service après-vente établira alors soit un devis de réparation, soit un remplacement par un produit neuf facturé selon les conditions habituelles d'achat en vigueur.
En cas d'accord avec la proposition ainsi faite, vous devez impérativement retourner le double de ce devis, revêtu de la mention "bon pour accord", daté et signé dans un délai d'un (1) mois à compter de sa date d'établissement.
Dans le cas d'une réparation, le produit réparé est garanti six (6) mois à compter de la date de réparation.

Nous apprécions vos suggestions
Si vous avez des remarques pour l'amélioration de nos guides et de nos produits, n'hésitez pas à nous les communiquer par écrit ou par e-mail (assistancetechnique@diagral.fr) en précisant la date d'achat du matériel. Nous vous en remercions par avance.

Pour obtenir des conseils lors de la pose de votre système ou avant tout retour de matériel, munissez-vous de votre guide puis, contacter l'assistance technique Diagral au : **0 825 051 809**
depuis 1 poste fixe pour la France : 0,15 €/mn
pour les autres pays, se reporter au tarif en vigueur

Une équipe de techniciens qualifiés vous indiquera la procédure à suivre la mieux adaptée à votre cas.
Vous trouverez sur notre site www.diagral.fr les réponses aux questions les plus fréquentes, les principales notices techniques...

532024_RevA - 09.2013

diagral by ADYX